



Concepts et description de l'offre de soins

Sommaire

SOMMAIRE	2
OBJET DU DOCUMENT	4
MODE D'EMPLOI ET SIGNALÉTIQUE DU DOCUMENT	5
GLOSSAIRE DU DOCUMENT	6

PREMIERE PARTIE : FICHE D'IDENTITE DU ROR-IF	8
R1. QU'EST CE QUE LE ROR ?	9
R2. LE ROR EN ILE-DE-FRANCE.....	11
<i>R2.1 Le contexte et le périmètre du ROR-IF.....</i>	<i>11</i>
<i>R2.2 Le cadre opérationnel du ROR-IF</i>	<i>11</i>
<i>R2.3 La fiche d'identité du ROR-IF</i>	<i>12</i>
R3. LES CONCEPTS DU ROR-IF	14
<i>R3.1 La structure organisationnelle d'un établissement de santé</i>	<i>15</i>
<i>R3.2 La nomenclature de l'offre de soins d'un établissement de santé</i>	<i>16</i>
R4. LES ACTEURS DU ROR-IF ET LEURS CONTRIBUTIONS DANS L'OUTIL.....	17
<i>R4.1 Les acteurs impliqués dans la saisie des données de l'offre de soins.....</i>	<i>17</i>
<i>R4.2 Les acteurs impliqués dans la validation des données</i>	<i>17</i>
<i>R4.3 Les utilisateurs du ROR-IF</i>	<i>18</i>

DEUXIEME PARTIE : PEUPLEMENT DU ROR-IF	19
P1. PRESENTATION DU PEUPLEMENT	20
<i>P1.1 Qu'est ce que le peuplement ?</i>	<i>20</i>
<i>P1.2 Comment se déroule le peuplement ?</i>	<i>20</i>
P2. LE MODE OPERATOIRE DU PEUPLEMENT INITIAL	23
<i>P2.1 Périmètre du peuplement initial : l'offre de soins des établissements MCO</i>	<i>23</i>
<i>P2.2 Le dossier collaboratif.....</i>	<i>23</i>

TROISIEME PARTIE : MISE A JOUR DU ROR-IF	25
M1. MISE A JOUR DU ROR-IF.....	26
<i>M1.1 Présentation des données à mettre à jour</i>	<i>26</i>
M2. COMMENT METTRE A JOUR LES DONNEES DU ROR-IF ?.....	26
<i>M2.1 Procédure de mise à jour</i>	<i>26</i>

QUATRIEME PARTIE : CHARTE D'UTILISATION DU ROR-IF	29
OBJET DE LA CHARTE D'UTILISATION	30
C1. LES FONCTIONS DU ROR-IF.....	31
C2. LES ROLES DU ROR-IF	31
C3. LES ACTEURS DU ROR-IF.....	31
<i>C3.1 Les devoirs et responsabilités des acteurs du ROR-IF.....</i>	<i>31</i>
<i>C3.2 La description des devoirs et responsabilités par acteur</i>	<i>32</i>

Sommaire

C4. LES PRINCIPES GENERAUX	32
C5. LES REGLES DE SECURITE DU ROR-IF	32
C5.1 Sécurité de l'application	32
C5.2 Sécurité de l'accès / authentification par profil	33
C5.3 Traçabilité	33
C5.4 Confidentialité	33
C5.5 Respect des droits de propriété	33
C5.6 Ethique et déontologie	34
C5.7 Responsabilité	35
C5.8 Modifications de la charte	35

ANNEXES	36
A1. NOMENCLATURES	37
A1.1 Nomenclature des disciplines	37
A1.2 Nomenclature des spécialités	37
A1.3 Nomenclature des types d'UO	37
A1.4 Nomenclature des aptitudes	42
A1.5 Nomenclature des filières	49
A1.6 Nomenclature des moyens logistiques	49
A1.7 Nomenclature de la patientèle	49
A1.8 Nomenclature des niveaux d'autorisation de maternité	49

Objet du document

Dans l'exercice de l'activité d'urgentiste, il revient notamment aux SAMU et aux services d'urgences d'orienter les patients vers l'établissement le plus adapté à leur prise en charge. La connaissance des ressources disponibles conditionne donc l'efficacité de ce travail d'orientation en favorisant qualité (adéquation ressources et pathologie) et rapidité de la prise en charge.

La circulaire DHOS/O1/2007/65 du 13 février 2007 relative à la prise en charge des urgences, précise les modalités opérationnelles de l'organisation territoriale de cette prise en charge au travers de l'organisation d'un dispositif en **réseau des urgences**.

Clé de voute de la prise en charge des patients, le **réseau des urgences**, est le dispositif sur lequel s'appuie l'**organisation en filière, au niveau régional, des recours aux plateaux techniques spécialisés** dans le cadre de la **gradation des soins**.

Le **Répertoire Opérationnel des Ressources** (ROR) constitue une brique de ce dispositif. Il est l'outil identifié pour permettre l'aide à l'orientation des patients vers l'établissement ou le plateau technique adapté à la prise en charge des patients.

En référence à la réglementation, l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (ARSIF), l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP), et les 8 SAMU franciliens ont décidé en 2007, de mettre en œuvre le ROR pour la région francilienne, le **ROR-IF**.

Le présent document a pour objectifs :

- **Dans son 1^{er} volet « Concepts et description de l'offre de soins », de présenter le projet dans sa globalité** : finalité, fondements, calendrier, acteurs, modalités de mise en œuvre,
- **Dans le second volet « Guide Utilisateurs », de préciser les modalités concrètes de mise en place du ROR-IF et de guider les utilisateurs dans les différentes étapes permettant de rendre le ROR-IF opérationnel,**
- **Dans un troisième volet « Le peuplement : Organisation et bonnes pratiques », de proposer un ensemble de bonnes pratiques organisationnelles et opérationnelles issues des pré-pilotes.**

Le document présent « Concepts et description de l'offre de soins », peut être abordé sous deux façons différentes selon ses besoins :

1. **à des fins informatives** par toute personne souhaitant connaître et/ou comprendre le ROR dans sa globalité (parties 1 et 2) ;
2. **à des fins opérationnelles** ; à ce titre il s'adresse plus particulièrement aux personnels des établissements qui saisiront et mettront à jour les données de description de l'offre de soins de leur établissement (parties 3, 4 et 5).

Aussi, le présent guide aborde tous les concepts et procédures du premier périmètre identifié dans le cadre de la mise en œuvre du ROR-IF, c'est-à-dire la description de l'offre de soins pour la prise en charge des urgences.

Mode d'emploi et signalétique du document

Le présent guide est structuré autour de quatre parties auxquelles est associée une couleur :

-  **Fiche d'identité du ROR-IF** : cette partie présente le ROR-IF, ainsi que sa mise en place au sein de l'établissement. Elle est référencée sous la lettre R.
-  **Peuplement du ROR-IF** : ces fiches détaillent les manipulations qu'il conviendra de réaliser pour peupler le ROR. Elles se présentent sous la forme de fiches techniques, qui accompagnent les acteurs au peuplement du ROR-IF dans les différentes saisies. Ces fiches sont signalées par la référence P.
-  **Mise à jour du ROR-IF** : suite au peuplement initial du ROR-IF, cette partie assiste l'utilisateur dans la mise à jour des données de l'offre de soins en reprenant notamment le processus de mise à jour ; elles sont référencées M.
-  **Charte d'utilisation du ROR-IF** : cette partie précise les devoirs et responsabilités de l'ensemble des différents contributeurs et utilisateurs du ROR-IF.

Les nomenclatures du ROR-IF figurent en annexe de ce guide sous la référence A1 et sont signifiées sous le code couleur suivant 

Vous rencontrerez également dans ce kit les symboles suivants :



Ce symbole signale **un point d'attention**. Il apporte une précision importante pour la compréhension globale de la fiche ou la réalisation des actions de peuplement et de mise à jour.



Ce symbole indique qu'une autre fiche apporte des **informations complémentaires** sur le sujet.



Ce symbole signale **une préconisation** tirée des retours d'expérience des établissements pilotes de la phase de peuplement.

Glossaire du document

NOM	ACRONYME	DÉSIGNATION
Aptitude		Capacité médico-technique liée à une Unité Opérationnelle (UO) et ne faisant pas partie des services habituels → Cardio scanner, fibroscopie broncho-pulmonaire, chirurgie carcinologique vasculaire, ...
	ARHGOS	Application informatique régionale de gestion des autorisations, mutualisée avec plusieurs autres régions.
Correspondant		Acteur à part entière de la description de l'offre de soin et de sa mise à jour, il a en charge la saisie des données descriptives de l'offre de soins par délégation du référent, sur un périmètre défini (Pôle ou Service par exemple). Il est désigné par le référent.
Dossier collaboratif		Le dossier collaboratif est un espace de travail au sein de l'outil, qui permet la création ou la mise à jour, selon les cas, des données de l'offre de soins de l'établissement.
	DPT	Département
	EG	Entité géographique, au sens administratif de l'INSEE, localisée dans un seul site.
	EJ	Entité juridique au sens administratif de l'INSEE.
	ES	Etablissement de santé
Filière		Ensemble de structures médicales, services s'étant organisés pour la prise en charge d'une pathologie ou d'un groupe de pathologies. La filière doit avoir un point d'entrée téléphonique unique validé par l'établissement.
Labellisation		Procédure annuelle de validation par l'ARS, des données de l'offre de soins des établissements
Mise à jour courante		Opération de modification de la description de l'offre de soins d'un établissement. Ces modifications peuvent porter sur : - des données opérationnelles, directement publiées à leur date de prise d'effet dans le répertoire, - des données structurelles qui sont soumises à la procédure de validation via dossier collaboratif avant publication dans le répertoire à leur date de prise d'effet.
Peuplement		Opération de saisie de l'offre de soins des établissements de santé pressentis et son enregistrement dans la base de données du ROR.
Publication		Opération réalisée par le système informatique rendant l'information d'un établissement accessible à tous ceux qui disposent des droits de consultation et d'accès à la fonction d'orientation.
Référent		Responsable des opérations de peuplement du ROR, et de son maintien opérationnel. Il a été défini 2 types de référent : administratif et médical Ils sont désignés par la direction et l'autorité médicale de l'établissement.

Glossaire du document

NOM	ACRONYME	DÉSIGNATION
	RESSIF	Référentiel des structures de soins d'Ile-de-France
	ROR-IF	Répertoire Opérationnel des Ressources pour la région de l'Ile-de-France
	SCE	Service
	S1	Structure médicale de niveau (1), intermédiaire entre le pôle et l'Unité fonctionnelle. Elle est juste en dessous du pôle.
	S2	Structure médicale de niveau (2), intermédiaire entre le pôle et l'Unité Fonctionnelle.
	UO	Unité Opérationnelle : c'est le niveau le plus fin d'entité de structure d'un établissement exerçant une activité médicale homogène, dans un lieu géographique unique et selon une organisation dédiée. Dans certains établissements, ce niveau peut être l'entité de structure « Unité Fonctionnelle ». Cf. la liste des types d'UO en annexe (exemples : accueil des grands brûlés, exploitation de la salle de coronographie).
	UC	Unité Clinique
	UF	Unité Fonctionnelle

Première partie

Fiche d'identité du ROR-IF

R1. Qu'est ce que le ROR ?

Dans un contexte d'évolution des dispositions réglementaires régissant la médecine d'urgence, **les pouvoirs publics ont rendu obligatoire dans chaque région la mise en place d'un Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR)**, dans le but d'optimiser l'orientation des patients vers l'établissement le plus adapté à leur prise en charge.

Les points ci-après rappellent les textes réglementaires annonçant le ROR.

R1.1 Décret n°2006-577 du 22 Mai 2006

Le décret n°2006-577 du 22 mai 2006 relatif aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux structures de médecine d'urgence et modifiant le code de la santé publique précise les éléments suivants :

- L'établissement participant au réseau mentionné à l'article R. 6123-26 transmet régulièrement à l'ensemble des membres de ce réseau, dans des conditions prévues par la convention constitutive :
 1. «Un répertoire opérationnel de ses ressources disponibles et mobilisables ;
 2. «Les modalités d'accès et de fonctionnement à ces ressources, notamment les tableaux de service ou les tableaux de permanence médicale (*art. D. 6124-25*).
« Il transmet également ce répertoire opérationnel à l'ARS. Celle-ci réalise chaque année une synthèse des répertoires au niveau régional et la transmet à tous les professionnels concernés.
- Les équipes médicales des structures de soins de l'établissement ou des établissements membres du réseau [...] s'organisent dans ce cadre pour être joints par les médecins de la structure de médecine d'urgence et, le cas échéant, intervenir dans les meilleurs délais (*Art. D. 6124-26*).

R1.2 Circulaire DHOS/01/2007/65 du 13 Février 2007

La circulaire DHOS/O1/2007/65 du 13 février 2007 relative à la prise en charge des urgences précise :

- Afin d'optimiser le fonctionnement du réseau ainsi décrit, un **répertoire opérationnel des ressources**, prévu à l'article D. 6124-25 doit être mis en place. Il est destiné à tous les professionnels de l'urgence et en particulier aux SAMU, qui doivent pouvoir orienter les patients selon les motifs de recours vers l'établissement le plus adapté à leur prise en charge. Il a vocation à s'inscrire dans un cadre régional, voire interrégional pour certaines spécialités et pour les patients frontaliers. Aussi, le ROR sera transmis par l'ARS aux régions limitrophes.
- Le ROR pourra également être transmis aux médecins libéraux et à l'ensemble des établissements participants aux réseaux des urgences.

Par ailleurs, sont mises à disposition des professionnels des urgences des **informations actualisées et fiables** sur les plateaux techniques présents sur le territoire :

- Les spécialités au sein de chaque établissement,
- Les fonctionnalités techniques, comme par exemple les équipements d'imagerie,
- Les modalités d'accès au plateau technique ou aux services d'hospitalisation, via les structures des urgences ou en accès direct dans les services compétents,

- Les horaires de fonctionnement,
- Les capacités d'hospitalisation,
- Toute autre information jugée pertinente (*téléphone direct, fax, etc.*).

Concernant les modalités de constitution du ROR-IF, la loi prévoit que le répertoire soit élaboré à partir des informations transmises formellement par les établissements concernant leurs activités et leur fonctionnement. Ces informations sont cohérentes avec les autorisations délivrées par l'ARS et les engagements en matière d'urgences et de permanence des soins définis dans le CPOM des établissements de soins. L'ensemble des données transmises sont validées par l'ARS.

L'engagement de chaque établissement du réseau à participer au ROR, et à tenir à jour les informations devra être mentionné dans leur CPOM.

La mise en œuvre et les modalités de mise à jour : le ROR-IF devra être opérationnel dans un délai de **deux ans** suivant la notification des autorisations, comme prévu dans l'article 6 du décret n°2006-576, **soit au plus tard, le 31 mars 2009**.

C'est un outil informatisé et partagé qui doit être opérationnel, simple et fiable. Il est conçu par les professionnels, et actualisé par l'ensemble des acteurs impliqués.

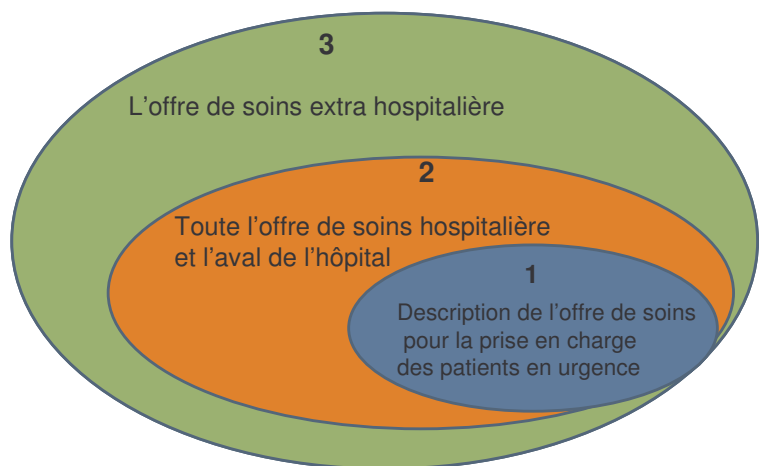
R2. Le ROR en Ile-de-France (ROR-IF)

R2.1 Le contexte et le périmètre du ROR-IF

En référence à la réglementation, l'Agence Régionale de Santé en Ile-de-France (ARSIF) a décidé en 2007, de mettre en place un répertoire opérationnel des ressources pour la région francilienne.

La mise à disposition du ROR-IF a été envisagée selon une logique progressive, correspondante à trois périmètres fonctionnels, représentés sur le graphique ci-contre, permettant ainsi une mise en œuvre de l'outil sur le premier périmètre dernier trimestre 2009.

La construction du ROR-IF est sous la responsabilité de l'ARSIF. La réalisation est faite en collaboration avec le CERVEAU (Centre Régional de Veille et d'Action sur les Urgences d'Ile de France) et les urgentistes, notamment les 8 SAMU centre 15 de la région.



R2.2 Le cadre opérationnel du ROR-IF

Avec ses 450 établissements de santé, dont 170 accueillant des patients en urgence et l'absence de référentiel de l'activité de l'offre de soins, l'Ile-de-France a vu dans le ROR-IF l'opportunité de créer un **référentiel régional opérationnel** détaillant l'offre de soins des établissements franciliens.

Un travail concerté entre les acteurs nationaux (COPIL national) et régionaux (8 SAMU Centre 15 de l'Ile-de-France notamment) a permis de proposer une modélisation de la description des établissements de santé et une nomenclature de description des types de service, tout en veillant à respecter une cohérence nationale (nomenclature FINESS et autorisations de soins dans ARGHOS) et régionale, mais également la volonté des professionnels de disposer d'un outil opérationnel.

Le ROR-IF s'avère être aujourd'hui, le **premier annuaire proposant la description détaillée et opérationnelle de l'offre de soins des établissements franciliens** en vue d'une **orientation et d'une prise en charge optimisées** des patients en urgence, dans un premier temps, et pour l'ensemble de l'offre de soins ensuite.

R2.3 La fiche d'identité du ROR-IF

QUELS SONT LES ENJEUX ROR-IF?

- Optimiser l'orientation et la filière de prise en charge en urgence du patient,
- Améliorer et partager la visibilité des ressources en situation normale comme de crise,
- Enrichir le dispositif régional de veille et d'action sur les urgences d'Ile-de-France (CERVEAU) d'un annuaire opérationnel de l'offre de soins pour la médecine d'urgence hospitalière et extra hospitalière.

A QUOI SERT LE ROR-IF?

- Améliorer l'orientation et les délais de prise en charge du patient,
- Apporter des précisions sur les filières de soins spécifiques à chaque région, département et territoire de santé et aux réseaux de santé présents sur son territoire,
- Améliorer la connaissance de l'organisation de la permanence des soins hospitalière,
- Etre un support d'accueil d'informations relatives au Plan Blanc.

QUELS ETABLISSEMENTS DE SANTE SONT CONCERNES PAR LE ROR-IF ?

- Tous les établissements de santé ayant une activité de Médecine, Chirurgie et Obstétrique (**MCO**) en capacité d'accueillir des patients en urgence sont concernés par le ROR-IF :
 - L'AP-HP,
 - Établissements publics, HIA,
 - ESPIC : Établissements de santé privés d'intérêt collectif,
 - PNL : Privé Non Lucratif,
 - PL : Privé Lucratif.

QUE CONTIENT LE ROR-IF?

- Les **données administratives** - établissements juridiques et établissements géographiques- issues de RESSIF et d'ARGHOS
- La **structure médicale de l'établissement** (pôle, UF...) : elle est alimentée par le référent structure de l'établissement
- **L'offre de soins** des établissements de santé d'Ile-de-France,
- Les **ressources médico-techniques** disponibles au sein de l'établissement.

**A QUI EST DESTINE
LE ROR-IF
(UTILISATEURS)?**

- Les médecins impliqués dans la prise en charge des patients en urgence (Service d'Accueil des Urgences, SAMU, SMUR, Services de soins intensifs, Services d'hospitalisation), les ARM des SAMU Centre 15, le personnel paramédical des services d'urgences,
- Les cadres de santé des différents services d'hospitalisation,
- Les services d'hospitalisation ayant besoin d'un accès à une offre de soins, une capacité médico-technique...

**QUEL EST LE
PERIMETRE
DU ROR-IF?**

Dans un premier temps et dans le cadre d'une prise en charge en urgence, seules les activités MCO sont concernées:

- Urgences adultes et pédiatriques,
- Réanimations et soins intensifs,
- Gynécologies-obstétriques, néonatalogies,
- Services spécialisés (chirurgie, SOS mains, grands brûlés, salles interventionnelles...),
- ...

A la cible :

- Soins de longue durée,
- Soins de suite et de réadaptation,
- Equipements de laboratoire,
- Rééducation et réadaptation fonctionnelle,
- Psychiatrie.

**QUELLES SONT LES
GRANDES
FONCTIONS DU ROR-
IF?**

Les grandes fonctions sont dévolues au ROR-IF :

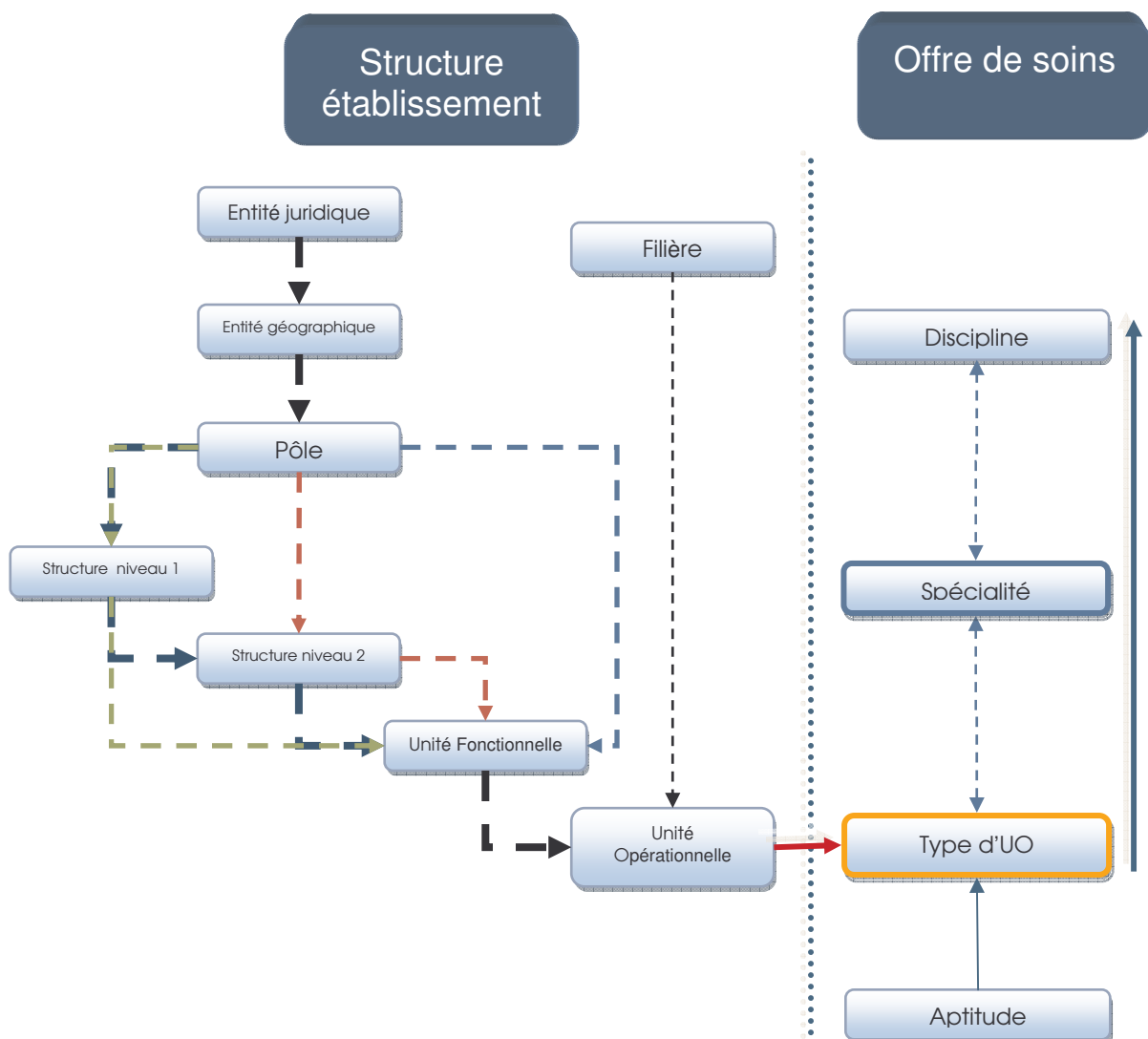
- L'aide à l'orientation des patients,
- L'affichage de l'offre de soins des établissements.
- Registre des refus (PDSES)
- Disponibilité en lits

R3. Les concepts du ROR-IF

Pour permettre de répondre à l'un de ses objectifs principaux, optimiser l'orientation des patients dans le cadre de la prise en charge en urgence, le ROR-IF utilise un ensemble de concepts que ce soit pour décrire la structure de l'établissement ou l'offre de soins, qui vont permettre une orientation du patient sur la base d'informations, **les plus opérationnelles et les plus précises possibles**.

Dans la suite de ce document sont présentés **les concepts relatifs à la structure de l'établissement**, ainsi que **ceux associés à la nomenclature de l'offre de soins**. Le schéma ci-dessous présente l'articulation entre ces différents concepts.

Les concepts du ROR-IF : la structure de l'établissement et la nomenclature de l'offre de soins



Pour respecter la cohérence et permettre l'interopérabilité entre les systèmes régionaux, voire à terme entre les ROR de plusieurs régions, ces concepts sont en cohérence avec :

- **Les nomenclatures FINESS**, de la comptabilité analytique (en cours de développement à l'AP-HP et au niveau national) ;
- **Les autorisations de soins d'ARHGOS** ;
- **CARMEN** (interface facilitant les mises à jour et l'entretien des annuaires) ;
- **Les logiciels de régulation** utilisés par les SAMU.

R3.1 La structure organisationnelle d'un établissement de santé

L'offre de soins est décrite pour **chaque Entité Géographique (EG)** d'une Entité Juridique (EJ).

La structure organisationnelle d'un établissement décrit **son organisation médicale**. Elle comprend potentiellement quatre niveaux :

1. **Le pôle**
2. La structure médicale :
 - a. **Niveau 1** : département ou l'unité clinique¹
 - b. **Niveau 2** : département ou le service
3. **L'Unité Fonctionnelle (UF)**
4. **L'Unité Opérationnelle (UO)**

Le besoin d'orientation du patient nécessite un niveau précis de description de l'offre de soins. Pour cette raison, **l'UO a été retenue comme unité de référence** pour la description de l'offre de soins d'un établissement. Cette unité contient ainsi les informations administratives, médicales et médico-techniques de l'unité, lieu d'accueil du patient. A titre d'exemple, il s'agit d'une salle de scanner, d'une salle de coronarographie, d'un accueil des polytraumatisés, etc...

¹ Le concept d' « unité clinique » a été introduit pour tenir compte d'évolutions récentes de

R3.2 La nomenclature de l'offre de soins d'un établissement de santé

L'offre de soins est décrite au travers des concepts suivants :

- **La groupe de discipline**
- **La discipline**
- **La spécialité**
- **Le type d'UO**

Toute UO (structure) est **obligatoirement** associée à un type d'UO (offre de soins).

La liste des types d'UO repose sur une arborescence composée des disciplines et spécialités médicales, afin de faciliter la saisie des informations dans le répertoire. **Il est possible d'adapter cette liste, en fonction des problématiques particulières des établissements ; la cellule gestionnaire du ROR-IF est en charge de sa gestion.**

- **L'aptitude**

Elle correspond aux **compétences médico-techniques particulières non systématiques de l'UO** (exemples : cardio scanner ou contre pulsion pour une USIC, angio, IRM, échographie, etc.), et permet, si nécessaire, de détailler son offre de soins.

- **La filière**

Une filière regroupe **l'ensemble des UO d'un même établissement ou non, organisées pour optimiser la prise en charge d'une pathologie ou d'un groupe de pathologie** (exemples : filière AVC, brûlés). L'information clé de la filière est le point d'entrée téléphonique. De la même manière que pour l'aptitude, le concept de filière permet de compléter, si nécessaire, la description de l'offre de soins.



Les **nomenclatures de ces concepts ont été définies par un groupe de travail**. Elles permettent une homogénéisation de la description de l'offre de soins des établissements de soins du ROR-IF. Ces nomenclatures, détaillées en annexe, sont évolutives

R4. Les acteurs du ROR-IF et leurs contributions dans l'outil

L'alimentation du ROR-IF, appelée également peuplement dans le cadre du projet, est réalisée dans sa quasi-totalité par les établissements eux-mêmes.

R4.1 Les acteurs impliqués dans la saisie des données de l'offre de soins

Des **référents** sont désignés au sein de chaque établissement conjointement par le **directeur de l'établissement et la communauté médicale**. Deux types de référents ont été identifiés pour assurer la saisie des données dans le ROR-IF :

1. Le **référent structure** en charge de :
 - la saisie de la structure de l'établissement du pôle jusqu'à l'UF ;
 - son maintien à jour ;
 - sa validation opérationnelle.
2. Le **référent médical** décrit l'offre de soins correspondante à la structure, coordonne et pilote le peuplement en cas de désignation de correspondants.

Par souci d'efficacité et de qualité des données, Le référent structure et le référent médical pourront s'appuyer sur des **correspondants** au sein de chaque pôle ou service, qui saisiront l'offre de soins d'un périmètre identifié.

R4.2 Les acteurs impliqués dans la validation des données

Avant d'être publiées et utilisables pour l'orientation et ses autres fonctions, les données du ROR-IF sont soumises à deux niveaux de validation.

1. **Une validation par le directeur :**
Chaque établissement s'organisera selon ses propres modalités pour réaliser cette validation. Le ROR-IF propose des formats d'impression, qui permettent de disposer de l'offre de soins sous format papier et facilitent ainsi la procédure.
2. **Une validation par la cellule gestionnaire du ROR-IF (cohérence de l'information),** qui mène à la publication de l'offre de soins dans le ROR-IF, et à la disponibilité des fonctions de consultation et d'orientation.

Par ailleurs, l'**ARSIF** chaque année délivrera une validation appelée "labellisation", dont l'objectif est de signifier la conformité de la description de l'offre de soins saisie dans le ROR-IF par un établissement avec les autorisations ARGHOS et les engagements formalisés dans les CPOM.

Le tableau ci-dessous présente les acteurs impliqués dans le cadre des différentes procédures de mise à jour des données du ROR-IF :

Profils Activités	Directeur établissement (directeur, communauté médicale)	Référent structure	Référent médical	Correspondant (médecin, cadre de santé, ...)	Gestionnaire ROR-IF	ARSIF
Construction de la structure médicale de l'établissement		X				
Alimentation du ROR-IF des données de l'offre de soins de l'établissement		X	X	X		
Mise à jour des données structurelles		X	X	x		
Mise à jour des données opérationnelles		X	X	X		
Validation opérationnelle des données du répertoire		X	X	X		
Validation finale des données du répertoire	X				X	
Publication offre de soins					X	
Labellisation						X

R4.3 Les utilisateurs du ROR-IF

Dans ses fonctions de **consultation et d'affichage de l'activité**, le ROR-IF concerne aussi bien :

- **Des opérationnels** : praticiens de services d'hospitalisation, de soins intensifs, d'urgence, dans une démarche de découverte de l'offre de soins des établissements voisins ;
- **Des cadres** : cadres de santé, cadres administratifs ;
- **Les tutelles** ;
- **Les directeurs et la communauté médicale de l'établissement** afin de promouvoir l'activité de la structure.

Dans ses fonctions **d'orientation**, le ROR-IF concerne :

- **Les professionnels de l'urgence** (PARM, médecins régulateurs, praticiens des services d'urgences, etc.) ;
- **Les praticiens des services d'hospitalisation, de soins** intensifs à la recherche d'une orientation particulière ;
- **Les professionnels de santé des unités d'hospitalisation** dans le cas d'un transfert (praticiens hospitaliers, cadres de santé...).

Deuxième partie

Peuplement du ROR-IF

P1. Présentation du peuplement

P1.1 Qu'est-ce que le peuplement ?

Le peuplement est l'opération qui consiste à remplir la base de données du ROR-IF, afin de décrire l'offre de soins des établissements de santé franciliens.

Lors de l'alimentation initiale du ROR-IF par un établissement de santé : on parle alors de **peuplement initial**, présenté dans cette partie du document ;

L'enjeu du peuplement est double :

1. **La connaissance des ressources disponibles**, au travers de la description détaillée de l'offre de soins d'un établissement ;
2. **La fiabilité du ROR-IF**, au travers de la qualité et de la complétude des données saisies (offre de soins, modalités d'accès, horaires de fonctionnement, disponibilité des ressources médico-techniques, etc.)

Ainsi, le peuplement conditionne l'utilisation opérationnelle du ROR-IF et l'efficacité du travail d'orientation, en favorisant qualité et rapidité de la prise en charge.

Lors de l'alimentation initiale du ROR-IF par un établissement de santé : on parle alors de **peuplement initial**, présenté dans cette partie du document ;

P1.2 Comment se déroule le peuplement ?

Le peuplement initial s'articule autour de **trois grandes phases** :

1. **La saisie de la structure de l'établissement**
Chaque établissement via le référent structure crée la structure de l'établissement à l'image de l'organisation médicale existante (pôle, service, UF, UO).
2. **La saisie de l'offre de soins** implique :
 - De saisir les données de l'offre de soins pour les différents niveaux de structures créés (pôles, département, ..., services, UF) ;
 - De créer l(es) UO pour chaque UF ;
 - De saisir les données de l'offre de soins propres à chaque UO.

Cette opération est animée et coordonnée par les **référents** qui ont, comme précisé précédemment, la possibilité de déléguer la saisie à des **correspondants**.
3. **La validation des données**
Il appartient à celui qui saisit les informations d'en contrôler la complétude, la cohérence, la qualité et la fiabilité avant de l'enregistrer et de finaliser la saisie. Les référents pilotent et coordonnent ce premier niveau de contrôle.

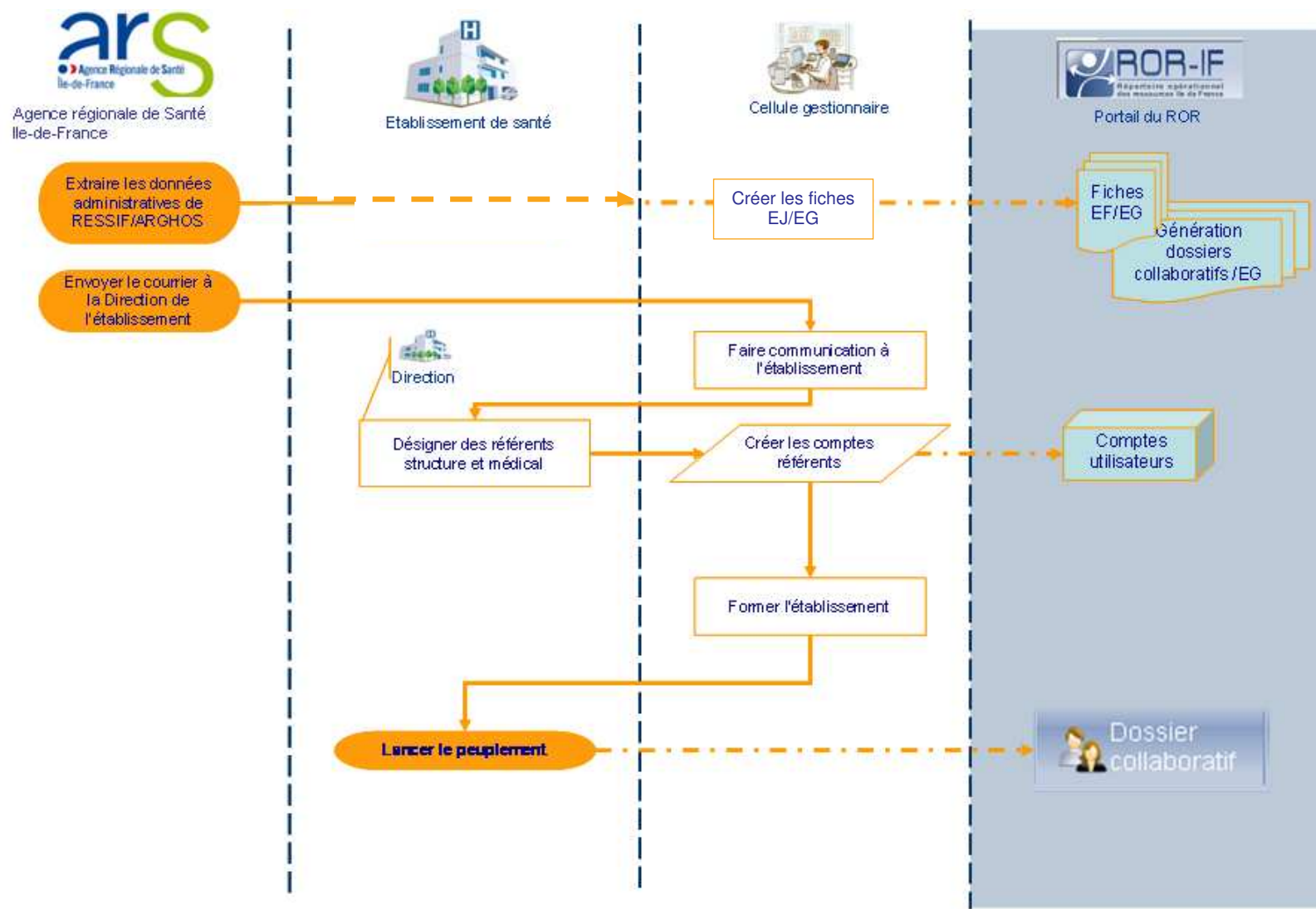
La validation est ensuite effectuée aux **2 niveaux** mentionnés précédemment (cf. p.19) : une validation par le directeur en accord avec la communauté médicale de l'établissement ; une validation par la cellule gestionnaire du ROR-IF.



Suite à la validation des données de l'offre de soins par la cellule gestionnaire, la publication de l'offre de soins d'un établissement peut être réalisée, même si celle-ci n'est pas exhaustive. En effet, une description incomplète ne doit pas retarder la publication de l'offre de soins. Cette description peut être complétée et modifiée en permanence.

Le processus de peuplement est décrit dans ses grandes étapes par les schémas en pages suivantes. **L'organisation est donnée à titre indicatif** et pourra être ajustée en fonction de la situation des établissements.

Représentation graphique du processus de peuplement : les préalables au peuplement



P2. Le mode opératoire du peuplement initial

P2.1 Périmètre du peuplement initial : l'offre de soins des établissements MCO

Lors du peuplement initial seront saisies :

- **Les données complémentaires au niveau de la structure des établissements** (par exemple nom usuel de l'entité géographique) ;
- **Les données d'identification des structures médicales de chaque établissement** en relation avec le périmètre de l'orientation ;
- **Les données descriptives et logistiques des UO et des points d'entrée des filières.**

P2.2 Le dossier collaboratif

Le **dossier collaboratif** permet aux différents utilisateurs impliqués dans la saisie des données descriptives de l'offre de soins, de les partager et d'y accéder aisément, quelque soit l'action en cours sur les données.

➤ **Lors du peuplement :**

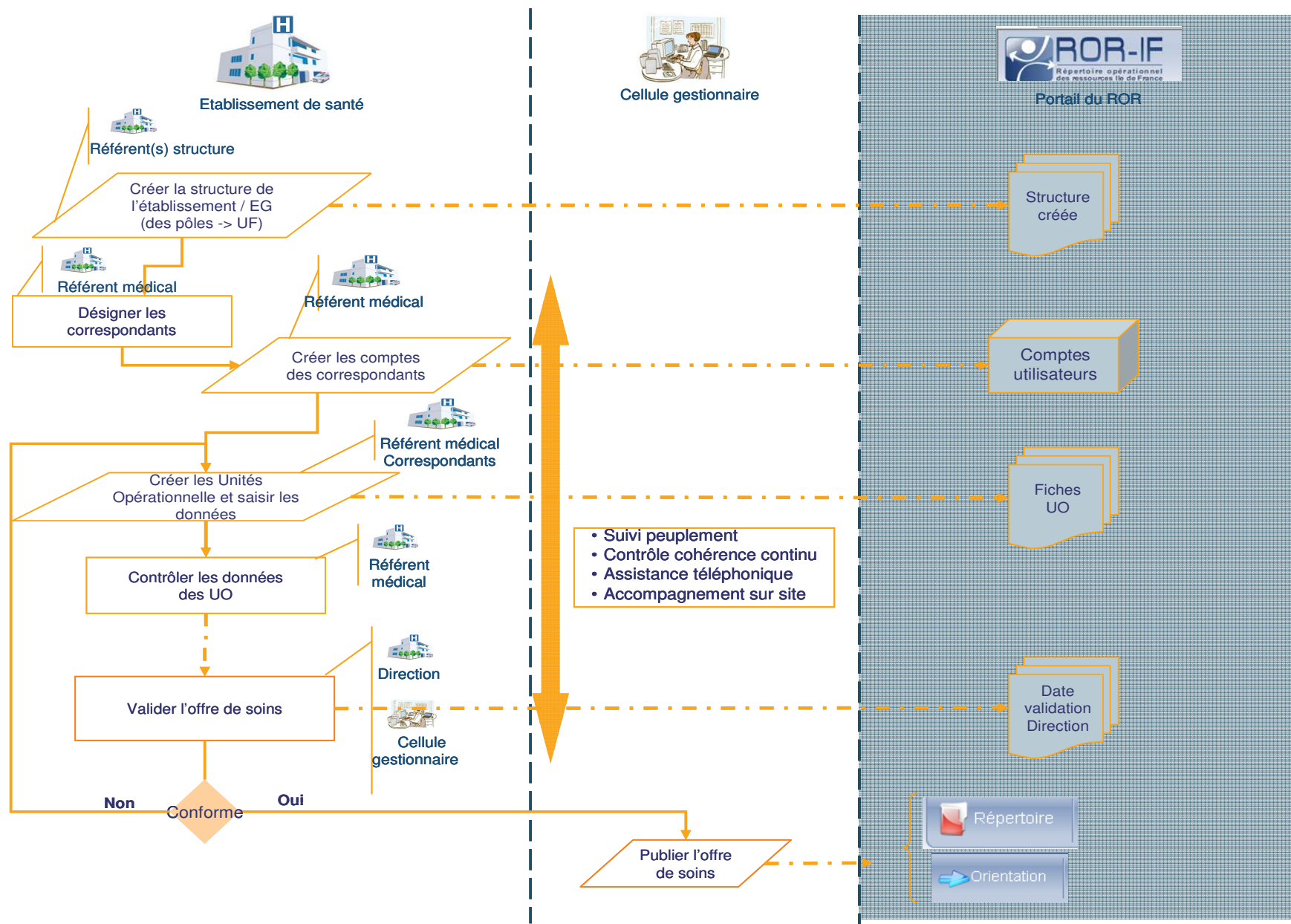
Le dossier collaboratif est créé **automatiquement par le système** pour chaque établissement, lors de la création des entités juridiques et géographiques, données en provenance d'ARGHOS.

➤ **Lors de la mise à jour des données structurelles de l'offre de soins :**

Un dossier collaboratif doit être créé par l'établissement (acteur qui réalise la mise à jour) pour mettre à jour **les données structurelles de l'offre de soins**. Les modifications des **données opérationnelles** (exemples : numéro de téléphone, horaire d'accueil...) sont réalisées par les établissements directement dans le répertoire et publiées soit immédiatement, soit à leur date d'effet.

Afin de pouvoir être réactif et modifier les données d'une UO dans des délais raisonnables, **toutes les données de l'UO sont assimilées à des données opérationnelles**, et à ce titre **leur mise à jour ne nécessite pas la création d'un dossier collaboratif**.

Représentation graphique du processus de peuplement : le peuplement initial



TROISIEME PARTIE

Mise à jour du ROR-IF

M1. Mise à jour du ROR-IF

M1.1 Présentation des données à mettre à jour

Suite au peuplement initial et en tant que de besoin, les établissements de soins pourront mettre à jour, voire compléter les données de leur offre de soins.

La procédure de mise à jour courante est différente, selon que les données à modifier sont **opérationnelles** ou **structurelles**.

➤ *Mise à jour de données opérationnelles*

Une donnée opérationnelle, telle qu'un numéro de téléphone, un horaire d'accueil, se modifie directement dans le ROR-IF.

L'utilisateur modifie la ou les données **sans passer par les étapes de validation de la direction et de la cellule gestionnaire du ROR-IF**.

➤ *Mise à jour de données structurelles*

Dès lors que la structure de l'offre de soins de tout ou partie d'un établissement doit-être modifiée, le référent ou le correspondant crée **un dossier collaboratif au niveau de la structure de l'établissement concernée par la modification**.

M2. Comment mettre à jour les données du ROR-IF ?

M2.1 Procédure de mise à jour

Le schéma en page suivante reprend les opérations à réaliser pour mettre à jour les données de l'offre de soins. Pour chacune d'elles sont indiqués les acteurs impliqués dans leur réalisation.



Cette procédure est tout aussi indicative que celle proposée pour le peuplement initial. Elle peut varier en fonction de la particularité de la structure organisationnelle d'un établissement.

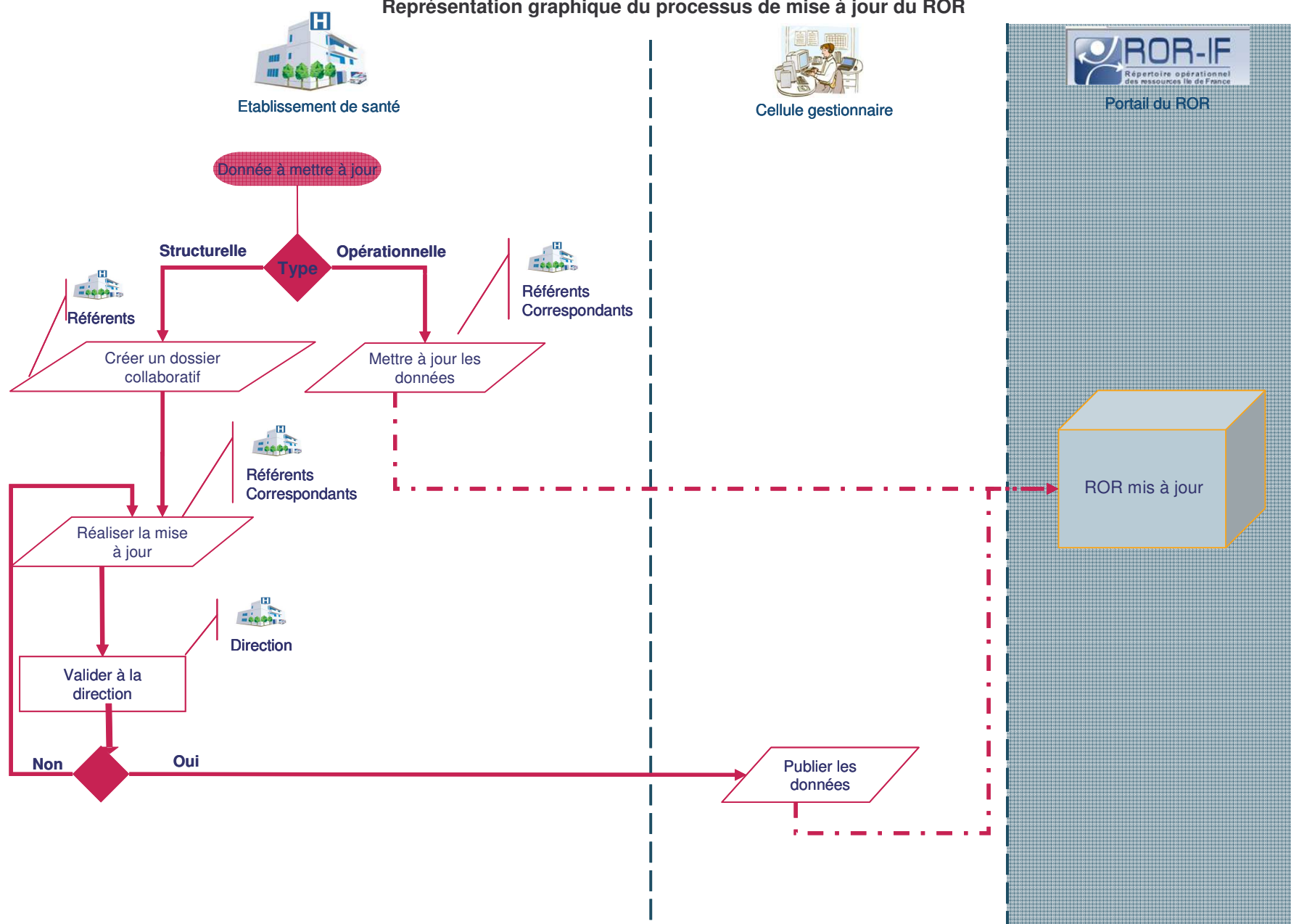
➤ *Mise à jour d'un champ opérationnel*

Les mises à jour de champs opérationnels sont possibles par **les correspondants, les référents, la direction et les gestionnaires**. Les mises à jour de ces champs sont visibles instantanément. Le suivi des modifications se fait par la consultation du tableau de bord des modifications.

➤ *Mise à jour d'un champ structurel*

La modification d'un champ structurel par un acteur doit-être validée **par tous les acteurs des niveaux supérieurs**. A titre d'exemple, un champ modifié par un correspondant est validé par le référent et la direction. De la même manière, un champ modifié par un référent est validé par la direction. La modification n'est visible que lorsque le processus de validation est terminé et que la date d'effet est atteinte.

Représentation graphique du processus de mise à jour du ROR



QUATRIEME PARTIE

Charte d'utilisation du ROR-IF

Objet de la charte d'utilisation

L'objectif du ROR-IF étant d'optimiser la prise en charge du patient et la qualité des soins, son efficacité repose sur la fiabilité et l'exhaustivité des informations relatives à l'offre de soins des établissements franciliens de santé qu'ils soient publics ou privés.

La charte d'utilisation vise donc à préciser les devoirs et responsabilités de l'ensemble des différents contributeurs et utilisateurs du ROR-IF afin de garantir cette efficacité.

Elle s'impose à l'ensemble des utilisateurs, que ce soit :

- Dans un cadre opérationnel (notamment les professionnels de l'urgence d'Ile-de-France),
- Ou dans un cadre administratif (notamment établissements et Agence Régionale de Santé de l'Ile-de-France).

C1. Les fonctions du ROR-IF

Le ROR-IF propose trois grandes fonctions :

- Mise à jour ;
- Validation ;
- Utilisation des données.

C2. Les rôles du ROR-IF

Ces fonctions sont mises en œuvre au travers des rôles suivants :

- Administrateur ;
- Gestionnaire ;
- Direction ;
- Référent ;
- Correspondant ;
- ARS ;
- Consultants (des fonctions Répertoire et Orientation).
- Responsable de disponibilité en lits

C3. Les acteurs du ROR-IF

C3.1 Les devoirs et responsabilités des acteurs du ROR-IF

Pour que le ROR-IF fonctionne correctement, le respect de règles est indispensable :

- sur l'actualisation du ROR-IF :
 - Les méthodes de peuplement pilote, peuplement généralisé, peuplement additionnel, actualisation et labellisation font l'objet de kit dont les prescriptions, pour être adaptables, doivent être respectées.
- sur d'éventuels écarts entre l'offre déclarée et l'offre réelle :
 - la description de l'offre de soins réelle est une obligation réglementaire et est inscrite au CPOM : un contrôle du respect de cette obligation sera effectué via le suivi des mises à jour au fil de l'eau et des labellisations annuelles,
 - l'efficacité du ROR-IF repose sur la remontée des données des établissements : les établissements seront pleinement responsables des erreurs d'orientation et des préjudices éventuels du patient en cas de données non conformes à la réalité. En fonction de la gravité des erreurs et préjudices constatés, des sanctions pourront être envisagées par l'ARSIF,
 - la description de l'offre de soins par les établissements étant utilisée à des fins de pilotage du système sanitaire régional et national, tout écart entre le déclaratif et la réalité complique le pilotage.

⇒ **La responsabilité des établissements est donc importante tant en terme stratégique qu'opérationnel.**

C3.2 La description des devoirs et des responsabilités par acteur

Fonction	Mise à jour	Validation	Utilisation
Rôle	<u>Référent</u> ➤ Création des comptes utilisateurs « Correspondant » et « Consultant » ➤ Assurance du processus de validation dans des délais raisonnables, sous le contrôle de sa direction et en cohérence avec le CPOM, des ressources de son entité géographique dans le cas où l'entité juridique est l'APHP, ou de son EJ dans les autres cas ➤ Délégation d'une partie des mises à jour aux correspondants pour leur(s) secteur(s) ➤ Suivi des corrections suite à déclaration des erreurs constatées	<u>Administrateur</u> (responsable de l'entité ROR) ➤ Création des portefeuilles d'entités juridiques ➤ Création des comptes utilisateurs « Gestionnaires », « ARS » et à titre exceptionnel des autres profils ➤ Définition et suivi des opérations qualité des données et des nomenclatures (notamment en cas d'évolutions réglementaires...), ➤ Pilotage des actions de labellisation ➤ Définition éventuelle de travaux de transcodification et de migration de données	<u>Consultants</u> (orientation, répertoire) • Médecin régulateur et ARM des SAMU centre 15, personnel paramédical des Services d'Urgences : déclaration des erreurs constatées
	<u>Correspondant</u> ➤ Mise à jour des données métier sur la partie de son établissement qui lui est déléguée sous le contrôle de son référent : département, pôle, service, unité fonctionnelle ou d'UO ; ➤ Traitement des erreurs déclarées par les utilisateurs.	<u>Gestionnaire</u> (collaborateurs de l'entité ROR) ➤ Gestion de portefeuille d'établissements - Suivi des fréquences de mise à jour, - Validation des mises à jour effectuées par les établissements, - Suivi du traitement par les correspondants des erreurs déclarées, - Traitement des demandes déposées dans le ROR par les utilisateurs... ➤ Lancement et suivi des opérations de labellisation sur les EJ/EG	<u>Consultants</u> (répertoire) ➤ Référent, correspondant et direction : correction des erreurs constatées
Rôle	<u>Direction</u> ➤ Création du compte utilisateur « Référent » ➤ Mise à jour des données administratives lors du peuplement ➤ Modification des ressources de son entité géographique (dans le cas où l'entité juridique est l'APHP) ou de son entité juridique (dans les autres cas) ➤ Validation des données fonctionnelles et métier avant leur diffusion sur le ROR	<u>ARS</u> (collaborateurs de l'ARS (ARHGOS et CPOM)) ➤ Signalement dans les CPOM de l'obligation des établissements relative à la fiabilisation et l'exhaustivité des données décrivant leur offre de soins ➤ Lancement, gestion et suivi des opérations annuelles de labellisation : ➤ Contrôle des écarts entre les autorisations d'activité de soins enregistrées et les activités de soins déclarées ➤ Contrôle de l'application des obligations de mise à jour prévues au CPOM ➤ Validation de l'offre de soins proposés par les établissements sans droit de modification	

C4. Les principes généraux

Chaque établissement s'engage à participer au répertoire et à tenir à jour les informations qui y sont mentionnées : cet engagement doit figurer dans leur CPOM.

Les informations mises à disposition du ROR-IF :

- doivent être réelles et véritables,
- engagent le déclarant (l'établissement) dès mise à disposition.

La présence d'informations erronées dans le ROR-IF engage la responsabilité des établissements et non celle des utilisateurs et du ROR-IF.

Les utilisateurs feront remonter à la cellule gestionnaire du ROR-IF, les informations erronées ou manquantes. Puis ces données seront corrigées par le correspondant. Les gestionnaires ROR s'assureront du traitement des demandes de correction.

L'actualisation des informations intervient « au fil de l'eau ». Les modifications faites en cours d'année seront consultables avec un code couleur indiquant l'attente de leur validation.

La labellisation annuelle des données implique le directeur de l'établissement, l'autorité médicale, puis l'ARS.

C5. Règles de sécurité du ROR-IF

L'application est mise à disposition pour être utilisée à des fins strictement professionnelles, en conformité avec les dispositions de la présente charte, du règlement intérieur des établissements et avec la législation en vigueur.

C5.1 Sécurité de l'application

Les informations disponibles sur le ROR-IF sont saisies par les correspondants de chaque établissement, sous la responsabilité du référent qui veille au peuplement et à l'actualisation des données.

Ces informations suivent le processus de validation par la direction de l'établissement, la cellule de gestion du ROR-IF et dans le cadre de la labellisation annuelle, par l'ARS. Les informations sont sécurisées.

En cas d'indisponibilité du logiciel, un fichier de sauvegarde des dernières informations contenues dans le ROR-IF est mis à la disposition des utilisateurs pour préserver la continuité du service.

Toutes les précautions seront prises pour assurer la sécurisation de la base de données et, notamment, empêcher que les données ne soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

C5.2 Sécurisation de l'accès / authentification par profil

A ce titre, ils définissent les droits d'accès en fonction des différents profils, concernant leurs établissements :

- Administrateurs ;
- Référents ;
- Correspondants ;
- Consultants.

Les comptes utilisateurs et les mots de passe utilisés pour accéder à l'application sont des informations par service délivrées individuellement à chaque utilisateur et dont il est seul responsable. Ils doivent être conservés de façon strictement confidentielle.

L'utilisateur est responsable de ce qui est fait à partir de son compte. De ce fait, il **s'engage à** :

- **se déconnecter de l'application en fin d'utilisation,**
- **prévenir immédiatement sa hiérarchie de toute tentative de violation de son compte.**

Il est strictement interdit d'usurper l'identité d'autrui ou d'agir de façon anonyme.

C5.3 Traçabilité

La traçabilité est assurée à chaque niveau d'accès. Des dispositifs de journalisation des connexions sont mis en place pour assurer l'intégrité et la confidentialité des données.

C5.4 Confidentialité

Les établissements se doivent d'assurer la sécurité de l'application en mettant en œuvre les moyens propres à préserver la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité technique des informations stockées dans ses fichiers et bases de données et en veillant à ce que l'application soit utilisée à bon escient, conformément à la réglementation et aux usages.

Les établissements s'assurent en outre du respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

C5.5 Respect des droits de propriété

Il est strictement interdit d'effectuer des copies du logiciel ROR-IF ou de sa documentation, pour quelque usage que ce soit, hormis une copie de sauvegarde dans les conditions prévues par le Code de la Propriété Intellectuelle. Cette dernière ne peut être effectuée que par la personne habilitée à cette fin au sein de l'établissement.

Par ailleurs, l'utilisateur ne doit pas contourner ou tenter de contourner les restrictions d'utilisation d'un logiciel.

Tout utilisateur doit en outre se conformer aux prescriptions d'utilisation définies par l'auteur et/ou le fournisseur du logiciel, en sus des présentes règles. Ces règles s'appliquent également à tout élément du logiciel (base de données, éléments visuels,...).

C5.6 Ethique et déontologie

Les établissements veillent à la qualité de l'information mise à disposition des professionnels de l'urgence, qui doit être :

- Actualisée (la date de mise à jour étant indiquée),
- Fiable.

Les informations contenues dans le ROR-IF ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une exploitation commerciale.

Par ailleurs, l'utilisation du ROR-IF n'a pas de vocation publicitaire, il ne comporte à cet égard aucun lien vers des espaces publicitaires.

C5.7 Responsabilité

Chaque acteur ou utilisateur du ROR-IF doit contribuer à son niveau à la sécurité de l'application et mettre en application les règles et recommandations fournies dans la présente charte.

Les établissements en charge de la validation des informations, avant leur publication dans le ROR-IF, et de leur mise à jour, sont responsables de tout préjudice résultant d'une information erronée ou non actualisée contenue dans le ROR-IF.

Le non-respect de certaines règles peut contrevenir aux Lois françaises et engager la responsabilité de son auteur ou de celui sous le compte duquel les actions sont menées, notamment en cas d'atteintes à la protection des données à caractère personnel (dont les données de santé) ou d'accès non autorisés aux systèmes informatiques et bases de données.

C5.8 Modifications de la charte

Des modifications pourront être apportées à la présente charte après approbation par le groupe de travail et par le Comité de suivi.

Le GCS D-SISIF devra donner son accord.

Annexes

A1. Nomenclatures

A1.1 Nomenclature des disciplines

- Accueil et traitement des urgences
- Chirurgie
- Divers
- Equipements
- Gestion de crise
- Gynécologie obstétrique
- Médecine
- Néonatalogie et réanimation néonatale
- Neurochirurgie
- Psychiatrie
- Réanimation et soins intensifs
- Traitement de l'insuffisance rénale chronique
- Traitement des grands brûlés
- Traitement du cancer

A1.2 Nomenclature des spécialités

- Anesthésie
- Brûlés
- Cancérologie oncologie
- Cardiologie
- Chirurgie
- Chirurgie cardiaque et gros vaisseaux
- Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
- Chirurgie orthopédique et traumatologie
- Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
- Chirurgie thoracique et pulmonaire
- Chirurgie urologique (urologie)
- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- Dermatologie
- Endocrinologie, diabétologie, métabolisme et nutrition
- Génétique médicale
- Gériatrie (gérontologie)
- Gestion de crise, plan blanc
- Gynécologie obstétrique
- Hématologie
- Hépato-gastro-entérologie
- Imagerie médicale (radiologie)
- Immunologie clinique
- Maladies infectieuses, parasitaires et tropicales
- Médecine du sport
- Médecine générale (polyvalente)
- Médecine interne
- Médecine légale
- Médecine nucléaire
- Médecine pénitencière
- Médecine physique et réadaptation
- Médecine vasculaire
- Néonatalogie
- Néphrologie
- Neurochirurgie
- Neurologie
- Odontologie
- Ophtalmologie
- Oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie cervico-faciale
- Pathologie professionnelle (médecine du travail)
- Pédiatrie
- Pneumologie
- Psychiatrie
- Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (pédopsychiatrie)
- Réanimation
- Rhumatologie
- Toxicologie
- Urgences

A1.3 Nomenclature des types d'UO

- Accueil chirurgie de la main
- Accueil chirurgie de la main SOS main-agrément FESUM
- Accueil familial thérapeutique psychiatrie
- Accueil familial thérapeutique psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (pédopsychiatrie)
- Accueil grande garde neurochirurgie
- Accueil neurochirurgie hors grande garde
- Accueil PDES chirurgie de la main SOS main
- Accueil PDES chirurgie digestive et viscérale
- Accueil PDES chirurgie orthopédique et traumatologique
- Accueil PDES chirurgie pédiatrique
- Accueil PDES chirurgie urologique (urologie)
- Accueil PDES chirurgie vasculaire
- Accueil PDES odontologie
- Accueil PDES ophtalmologie

Annexes

- Accueil PDES oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie cervico-faciale
- Accueil plan blanc
- Accueil urgences cancérologiques oncologiques
- Accueil urgences chirurgie
- Accueil urgences chirurgie cardiaque et gros vaisseaux
- Accueil urgences maxillo-faciale et stomatologie
- Accueil urgences chirurgie pédiatrique
- Accueil urgences chirurgie vasculaire
- Accueil urgences dermatologiques
- Accueil urgences gynécologiques
- Accueil urgences hématologiques
- Accueil urgences maladies infectieuses, parasites et tropicales
- Accueil urgences médecine
- Accueil urgences médecine pédiatrique
- Accueil urgences médico-judiciaires
- Accueil urgences obstétricales
- Accueil urgences odontologie (dentaires)
- Accueil urgences ophtalmologiques
- Accueil urgences oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie cervico-faciale
- Accueil urgences polyvalentes (urgences médecine et urgences chirurgie)
- Accueil urgences psychiatrie
- Accueil urgences soins palliatifs
- Accueil urgences traumatologiques
- Appartement thérapeutique / associatif en psychiatrie
- Bloc assistance médicale à la procréation (AMP)
- Bloc brûlés
- Bloc cancérologie
- Bloc chirurgie ambulatoire
- Bloc chirurgie cardiaque et gros vaisseaux
- Bloc chirurgie de la main
- Bloc chirurgie esthétique
- Bloc chirurgie gynécologique
- Bloc chirurgie maxillo-faciale
- Bloc chirurgie orthopédique et traumatologie
- Bloc chirurgie plastique et reconstructrice
- Bloc chirurgie septique
- Bloc chirurgie thoracique et pulmonaire
- Bloc chirurgie urologique
- Bloc chirurgie vasculaire
- Bloc chirurgie viscérale et digestive
- Bloc neurochirurgie
- Bloc obstétrical
- Bloc odontologie
- Bloc opératoire
- Bloc ophtalmologie
- Bloc oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie cervico-faciale
- Bloc spécialité chirurgie autre
- Bloc stomatologie

A1. Nomenclatures

- Caisson oxygène hyperbare
- Cellule de transfert in utéro
- Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP)
- Centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV)
- Cellule d'accueil et de crise (CAC) / Centre d'accueil permanent (CAP) psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Centre d'accueil et de crise (CAC) / Centre d'accueil permanent (CAP) psychiatrie générale
- Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP)
- Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)
- Centre de dépistage des infections sexuellement transmissibles (CDAG, CIDDIST)
- Centre de lutte anti tuberculeuse (CLAT)
- Centre de postcure psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (pédopsychiatrie)
- Centre de postcure psychiatrie générale
- Centre médico-psychologique (CMP)
- Centre médico-psychologique de l'enfant et de l'adolescent (pédopsychiatrie) (CMP)
- Chambre sécurisée pour malades détenus
- Chirurgie ambulatoire assistance médicale à la procréation (AMP)
- Chirurgie ambulatoire bariatrique
- Chirurgie ambulatoire brûlés
- Chirurgie ambulatoire cardiaque et gros vaisseaux
- Chirurgie ambulatoire de la main
- Chirurgie ambulatoire esthétique
- Chirurgie ambulatoire gynécologique
- Chirurgie ambulatoire maxillo-faciale
- Chirurgie ambulatoire neurochirurgie
- Chirurgie ambulatoire odontologie
- Chirurgie ambulatoire ophtalmologie
- Chirurgie ambulatoire orthopédique et traumatologie
- Chirurgie ambulatoire oto-rhino-laryngologie (ORL) et cervico-faciale
- Chirurgie ambulatoire plastique et reconstructrice
- Chirurgie ambulatoire septique
- Chirurgie ambulatoire spécialité chirurgicale autre
- Chirurgie ambulatoire stomatologie
- Chirurgie ambulatoire thoracique et pulmonaire
- Chirurgie ambulatoire urologique
- Chirurgie ambulatoire vasculaire
- Chirurgie ambulatoire viscérale et digestive
- Consultation psychiatrie gériatrique non sectorisée

Annexes

- Consultation psychiatrie g rontologique sectoris e
- Consultation psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (p dopsychiatrie) non sectoris e
- Consultation psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (p dopsychiatrie) sectoris e
- Consultation psychiatrie non sectoris e
- Consultation psychiatrie sectoris e
- Coordination hospitali re de pr l vement d'organes et de tissus
- Equipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA)
- Equipe mobile de g riatrie
- Equipe mobile de psychiatrie
- Equipe mobile de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (p dopsychiatrie)
- Equipe mobile de psychiatrie p rinatalit 
- Equipe mobile de soins palliatifs
- Equipe mobile douleur
- Explorations fonctionnelles cardiologie
- Explorations fonctionnelles endocrinologie, diab tologie, m tabolisme et nutrition
- Explorations fonctionnelles gyn cologie obst trique
- Explorations fonctionnelles h pato-gastro-ent rologie
- Explorations fonctionnelles m decine du sport
- Explorations fonctionnelles m decine vasculaire
- Explorations fonctionnelles n phrologie
- Explorations fonctionnelles neurologie
- Explorations fonctionnelles ophtalmologie
- Explorations fonctionnelles oto-rhino-laryngologie (ORL)
- Explorations fonctionnelles p diatrie
- Explorations fonctionnelles pneumologie
- Explorations fonctionnelles urologie
- Foyer th rapeutique psychiatrique
- Hospitalisation   domicile (HAD) psychiatrie
- Hospitalisation   domicile (HAD) psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (p dopsychiatrie)
- Hospitalisation addictologie
- Hospitalisation br l 
- Hospitalisation canc rologie oncologie
- Hospitalisation cardiologie
- Hospitalisation chirurgie bariatrique
- Hospitalisation chirurgie cardiaque et gros vaisseaux
- Hospitalisation chirurgie de la main
- Hospitalisation chirurgie esth tique
- Hospitalisation chirurgie gyn cologique
- Hospitalisation chirurgie maxillo-faciale
- Hospitalisation chirurgie orthop dique et traumatologie

A1. Nomenclatures

- Hospitalisation chirurgie plastique et reconstructrice
- Hospitalisation chirurgie septique
- Hospitalisation chirurgie thoracique et pulmonaire
- Hospitalisation chirurgie urologique (urologie)
- Hospitalisation chirurgie vasculaire
- Hospitalisation chirurgie visc rale et digestive
- Hospitalisation de jour (HDJ) addictologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) br l s
- Hospitalisation de jour (HDJ) canc rologie oncologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) cardiologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) dermatologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) douleur
- Hospitalisation de jour (HDJ) endocrinologie, diab tologie, m tabolisme et nutrition
- Hospitalisation de jour (HDJ) gastro-ent rologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) g riatrie aig e
- Hospitalisation de jour (HDJ) g ronto-psychiatrie
- Hospitalisation de jour (HDJ) gyn cologie m dicale
- Hospitalisation de jour (HDJ) gyn cologie obst trique
- Hospitalisation de jour (HDJ) h matologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) h pato-gastro-ent rologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) h patologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) immunologie clinique
- Hospitalisation de jour (HDJ) maladies infectieuses, parasitaires et tropicales
- Hospitalisation de jour (HDJ) m decine interne
- Hospitalisation de jour (HDJ) m decine polyvalente
- Hospitalisation de jour (HDJ) m decine vasculaire
- Hospitalisation de jour (HDJ) n phrologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) neurochirurgie
- Hospitalisation de jour (HDJ) neurologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) neurologie vasculaire
- Hospitalisation de jour (HDJ) obst trique
- Hospitalisation de jour (HDJ) pathologie professionnelle et r insertion
- Hospitalisation de jour (HDJ) p diatrie
- Hospitalisation de jour (HDJ) pneumologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) psychiatrie
- Hospitalisation de jour (HDJ) psychiatrie adolescent
- Hospitalisation de jour (HDJ) psychiatrie enfant

Annexes

- Hospitalisation de jour (HDJ) psychiatrie g rontologique
- Hospitalisation de jour (HDJ) rhumatologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) rythmologie
- Hospitalisation de jour (HDJ) soins palliatifs
- Hospitalisation de jour (HDJ) sp cialit  m dicale autre
- Hospitalisation de nuit pneumologie
- Hospitalisation de nuit psychiatrie
- Hospitalisation de nuit psychiatrie adolescent
- Hospitalisation de nuit psychiatrie enfant
- Hospitalisation de semaine (HDS) addictologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) br l s
- Hospitalisation de semaine (HDS) cancérologie oncologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) cardiologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) chirurgie bariatrique
- Hospitalisation de semaine (HDS) chirurgie cardiaque et gros vaisseaux
- Hospitalisation de semaine (HDS) chirurgie de la main
- Hospitalisation de semaine (HDS) chirurgie gyn cologique
- Hospitalisation de semaine (HDS) chirurgie maxillo-faciale
- Hospitalisation de semaine (HDS) chirurgie orthop dique et traumatologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) chirurgie plastique et reconstructrice
- Hospitalisation de semaine (HDS) chirurgie septique
- Hospitalisation de semaine (HDS) chirurgie thoracique et pulmonaire
- Hospitalisation de semaine (HDS) chirurgie urologique (urologie)
- Hospitalisation de semaine (HDS) chirurgie vasculaire
- Hospitalisation de semaine (HDS) chirurgie visc rale et digestive
- Hospitalisation de semaine (HDS) dermatologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) endocrinologie, diab tologie, m tabolisme et nutrition
- Hospitalisation de semaine (HDS) gastro-ent rologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) g riatrie aig e
- Hospitalisation de semaine (HDS) g ronto-psychiatrie
- Hospitalisation de semaine (HDS) gyn cologie m dicale
- Hospitalisation de semaine (HDS) gyn cologie obst trique

A1. Nomenclatures

- Hospitalisation de semaine (HDS) h matologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) h pato-gastro-ent rologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) h patologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) immunologie clinique
- Hospitalisation de semaine (HDS) maladies infectieuses, parasitaires et tropicales
- Hospitalisation de semaine (HDS) m decine interne
- Hospitalisation de semaine (HDS) m decine polyvalente
- Hospitalisation de semaine (HDS) m decine vasculaire
- Hospitalisation de semaine (HDS) n phrologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) neurochirurgie
- Hospitalisation de semaine (HDS) neurologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) odontologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) ophtalmologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie cervico-faciale
- Hospitalisation de semaine (HDS) p diatrie
- Hospitalisation de semaine (HDS) pneumologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) psychiatrie
- Hospitalisation de semaine (HDS) psychiatrie adolescent
- Hospitalisation de semaine (HDS) psychiatrie de l'enfant
- Hospitalisation de semaine (HDS) psychiatrie g rontologique
- Hospitalisation de semaine (HDS) rhumatologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) rythmologie
- Hospitalisation de semaine (HDS) soins palliatifs
- Hospitalisation de semaine (HDS) sp cialit  chirurgie autre
- Hospitalisation de semaine (HDS) sp cialit  m decine autre
- Hospitalisation de semaine (HDS) stomatologie
- Hospitalisation dermatologie
- Hospitalisation endocrinologie, diab tologie, m tabolisme et nutrition
- Hospitalisation gastro-ent rologie
- Hospitalisation g rontologie aig e
- Hospitalisation g ronto-psychiatrie
- Hospitalisation gyn cologie obst trique

Annexes

- Hospitalisation hématologie
- Hospitalisation hépato-gastro-entérologie
- Hospitalisation hépatologie
- Hospitalisation immunologie clinique
- Hospitalisation maladies infectieuses, parasitaires et tropicales
- Hospitalisation médecine d'aval des urgences pédiatriques
- Hospitalisation médecine interne
- Hospitalisation médecine polyvalente
- Hospitalisation médecine vasculaire
- Hospitalisation néonatalogie
- Hospitalisation néphrologie
- Hospitalisation neurochirurgie
- Hospitalisation neurologie
- Hospitalisation neurologie vasculaire
- Hospitalisation obstétrique
- Hospitalisation odontologie
- Hospitalisation ophtalmologie
- Hospitalisation oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie cervico-faciale
- Hospitalisation pédiatrie
- Hospitalisation pneumologie
- Hospitalisation psychiatrie
- Hospitalisation psychiatrie adolescent
- Hospitalisation psychiatrie enfant
- Hospitalisation psychiatrie gériatrique
- Hospitalisation psychiatrie mère/bébé
- Hospitalisation rhumatologie
- Hospitalisation rythmologie
- Hospitalisation soins palliatifs
- Hospitalisation spécialité chirurgie autre
- Hospitalisation spécialité médecine autre
- Hospitalisation stomatologie
- Interruption volontaire de grossesse IVG orthogénie
- Lits identifiés de soins palliatifs (LISP)
- Pédiopsychiatrie de liaison
- Réanimation brûlés
- Réanimation chirurgicale adulte
- Réanimation chirurgicale pédiatrique
- Réanimation chirurgie cardiaque et gros vaisseaux adulte
- Réanimation chirurgie cardiaque et gros vaisseaux pédiatrique
- Réanimation chirurgie thoracique et pulmonaire
- Réanimation chirurgie viscérale et digestive
- Réanimation digestive hépato-gastro-entérologie
- Réanimation médecine et chirurgie (polyvalente) adulte
- Réanimation médecine et chirurgie (polyvalente) pédiatrique
- Réanimation médicale
- Réanimation néonatale
- Réanimation neurochirurgicale adulte
- Réanimation neurochirurgicale pédiatrique

A1. Nomenclatures

- Réanimation neurologie
- Réanimation pneumologie
- Salle d'accueil des urgences vitales (SAUV)
 - déchocage
- Salle d'angiographie diagnostique et interventionnelle
- Salle d'autodialyse assistée
- Salle de coronarographie diagnostique
- Salle de coronarographie diagnostique et interventionnelle
- Salle de crise du SAMU
- Salle de crise du site
- Salle de lithotritie extracorporelle (LEC)
- Salle de mammographie
- Salle de neuroradiologie diagnostique
- Salle de neuroradiologie interventionnelle
- Salle de panoramique dentaire
- Salle de radiologie conventionnelle
- Salle de radiologie interventionnelle
- Salle de scanner (TDM)
- Salle de scintigraphie
- Salle de surveillance post-interventionnelle SSPI (réveil)
- Salle de technique d'épuration extra-rénale autre
- Salle de TEP TDM (pet scan)
- Salle de travail (salle de naissance)
- Salle d'échographie
- Salle d'échographie cardiaque
- Salle d'échographie obstétrique
- Salle d'échographie vasculaire
- Salle d'électro-physiologie
- Salle d'endoscopie broncho-pulmonaire (fibroscopie broncho-pulmonaire)
- Salle d'endoscopie digestive (fibroscopie digestive)
- Salle d'endoscopie ORL (fibroscopie oto-rhino-laryngologie)
- Salle d'endoscopie urologique (fibroscopie uréthro-vésicale)
- Salle d'exploration par imagerie autre
- Salle d'hémodialyse chronique
- Salle d'IRM
- Salle d'ostéodensitométrie
- SAMU-Centre 15
- SAS de décontamination
- SMUR
- SMUR aérien
- SMUR hélicoptère
- SMUR pédiatrique
- Unité de consultations et de soins ambulatoires (UCSA)
- Unité de curiethérapie
- Unité de prothontérapie
- Unité de radiothérapie
- Unité de soins intensifs en cardiologieUSIC
- Unité de soins intensifs en psychiatrie (USIP)

Annexes

- Unité de soins intensifs de neurologie vasculaire (USINV) (UNV)
- Unité de soins intensifs pneumologie (USIP) – respiratoire (USIR)
- Unité de soins intensifs (USI) brûlés
- Unité de soins intensifs (USI) oncologie
- Unité de soins intensifs (USI) chirurgie
- Unité de soins intensifs (USI) chirurgie cardiaque et gros vaisseaux
- Unité de soins intensifs (USI) chirurgie thoracique et pulmonaire
- Unité de soins intensifs (USI) chirurgie viscérale et digestive
- Unité de soins intensifs (USI) dermatologie
- Unité de soins intensifs (USI) gynécologie obstétrique
- Unité de soins intensifs (USI) hématologie
- Unité de soins intensifs (USI) hépato-gastro-entérologie (USIG)
- Unité de soins intensifs (USI) immunologie hématologie
- Unité de soins intensifs (USI) maladies infectieuses, parasitaires et tropicales
- Unité de soins intensifs (USI) médecine
- Unité de soins intensifs (USI) médecine et chirurgie (polyvalente)
- Unité de soins intensifs (USI) néonatalogie
- Unité de soins intensifs (USI) néphrologie
- Unité de soins intensifs (USI) neurochirurgie
- Unité de soins intensifs (USI) rythmologie
- Unité de surveillance continue (USC) brûlés
- Unité de surveillance continue (USC) oncologie
- Unité de surveillance continue (USC) cardiologie
- Unité de surveillance continue (USC) chirurgie
- Unité de surveillance continue (USC) chirurgie cardiaque et gros vaisseaux

A1. Nomenclatures

- Unité de surveillance continue (USC) chirurgie thoracique et pulmonaire
- Unité de surveillance continue (USC) chirurgie viscérale et digestive
- Unité de surveillance continue (USC) gériatrie aigüe
- Unité de surveillance continue (USC) gynécologie obstétrique (USCO)
- Unité de surveillance continue (USC) hépato-gastro-entérologie
- Unité de surveillance continue (USC) médecine
- Unité de surveillance continue (USC) médecine et chirurgie (polyvalente)
- Unité de surveillance continue (USC) néphrologie
- Unité de surveillance continue (USC) neurochirurgie
- Unité de surveillance continue (USC) neurologie
- Unité de surveillance continue (USC) pédiatrie
- Unité de surveillance continue (USC) pneumologie
- Unité d'hospitalisation de centre de rétention administratif (CRA)
- Unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD), lits porte
- Unité d'hospitalisation et de détention dans les hôpitaux (UHSI)
- Unité Kangourou (mère/bébé)
- Unité mobil d'assistance circulatoire (UMAC)
- Unité mort inattendu de nourrisson (MIN)
- Unité opérationnelle autre
- Unité opérationnelle d'urgence autre
- Unité opérationnelle d'urgences pédiatriques autre
- Unité pour Malades Difficiles (UMD)
- Unité psychiatrique de liaison intersectorielle (UPLI)

A1.4 Nomenclature des aptitudes

- Ablation par radiofréquence de trouble du rythme et de conduction
- Accueil brûlé en attente de transfert
- Accueil mort inattendu du nourrisson (MIN)
- Accueil patient contaminé bactériologique (NRBC)
- Accueil patient contaminé chimique (NRBC)
- Accueil patient irradié ou radio contaminé (NRBC)
- Accueil petit brûlé en urgence
- Accueil traumatisé grave / polytraumatisé
- Activité de radiothérapie métabolique (Iode 131) : traitement ambulatoire des hyperthyroïdies
- Addictologie
- Adolescent et jeune adulte (16-25 ans)
- Adolescent 12-16 ans
- Aide à la détermination de la surveillance médicale à mettre en place dans le cadre du suivi post-exposition ou post-professionnel
- Aide à la prise en charge médico-sociale d'une maladie professionnelle
- Aide médicale à la procréation (AMP)
- Aide médicale à la procréation (AMP) : diagnostic préimplantatoire (DPI)
- Aide médicale à la procréation (AMP) : insémination intra utérine
- Aide médicale à la procréation (AMP) : maturation in vitro (MIV)
- Alloimmunisation rhésus

Annexes

- Anesthésie locorégionale (ALR) par écho-repérage
- Angiographie oculaire (artériographie oculaire)
- Angio-IRM
- Angioplastie coronaire
- Angioplastie des artères des membres
- Angioplastie des artères thoraco-abdomino-pelviennes
- Angio-scanner
- Annuloplastie et valvuloplastie cardiaque
- Aponévrotomie percutanée (maladie de Dupuytren)
- Aptitude à la conduite d'un fauteuil roulant électrique
- Arthroplastie hémophilique
- Arthroscopie
- Ateliers à médiation artistique
- Audiométrie, impédancemétrie
- Autogreffe de germe de dent
- Autogreffe de trachée
- Autotransfusion peropératoire (Cell Saver)
- Bilan basse vision
- Bilan de chute
- Bilan des capacités fonctionnelles restantes - de pathologies neurologiques lourdes en vue d'une reprise professionnelle
- Bilan mémoire
- Bilan neuro-cognitif
- Bilan orthophoniste
- Bilan orthoptique
- Bilan psychologique
- Bilan psychomoteur
- Bilan urodynamique
- Bili-IRM
- Biopsie artère temporale (BAT)
- Biopsie glandes salivaires
- Biothérapie des connectivites
- Biothérapie des rhumatismes inflammatoires chroniques (polyarthrite rhumatoïde, spondylarthropathies)
- Brûlure oculaire caustique ou thermique
- Caustique (ingestion)
- Centre de référence associé des infections ostéo-articulaires
- Centre de référence des infections ostéo-articulaires (CRIOA)
- Chambre d'isolement à pression négative
- Chambre d'isolement à pression positive
- Chambre d'isolement avec sas
- Champs visuel
- Chimio-embolisation
- Chimiothérapies des hémopathies malignes
- Chirurgie aiguë des brûlures
- Chirurgie arthroscopique membre inférieur
- Chirurgie arthroscopique membre supérieur
- Chirurgie bariatrique (de l'obésité) majeure : by pass gastrique, sleeve gastrectomie

A1. Nomenclatures

- Chirurgie bariatrique (de l'obésité) mineure : anneau gastrique ajustable
- Chirurgie carcinologique de l'intestin grêle
- Chirurgie carcinologique dermatologique
- Chirurgie carcinologique du sein
- Chirurgie carcinologique gynécologique
- Chirurgie carcinologique maxillo-faciale et stomatologique
- Chirurgie carcinologique ophtalmologique
- Chirurgie carcinologique orthopédique
- Chirurgie carcinologique oto-rhino-laryngologique (ORL) et cervico-faciale
- Chirurgie carcinologique thoracique et pulmonaire
- Chirurgie carcinologique urologique
- Chirurgie carcinologique vasculaire
- Chirurgie carcinologique viscérale et digestive
- Chirurgie colo-rectale coelioscopique
- Chirurgie colo-rectale robotique
- Chirurgie coronarienne robotique
- Chirurgie de la carcinose péritonéale : chimiothérapie intrapéritonéale (CIP) ou chimiothérapie hyperthermique intrapéritonéale (CHIP)
- Chirurgie de la cataracte
- Chirurgie de la main
- Chirurgie de la maladie thrombo-embolique pulmonaire aiguë (EP) et chronique (HTAP postembolique)
- Chirurgie de la parathyroïde
- Chirurgie de la queue du pancréas coelioscopique
- Chirurgie de la queue du pancréas robotique
- Chirurgie de la tête du pancréas : DPC (> 20/an)
- Chirurgie de la thyroïde
- Chirurgie de la trachée (tumeur trachéale, sténose, fistule trachéo-oesophagienne)
- Chirurgie de la voie biliaire coelioscopique
- Chirurgie de la voie biliaire robotique
- Chirurgie de l'aorte sous ombilicale
- Chirurgie de l'aorte thoracique
- Chirurgie de l'articulation temporo-mandibulaire
- Chirurgie de l'endométriose
- Chirurgie de l'infertilité féminine
- Chirurgie de l'infertilité masculine
- Chirurgie de l'oesophage par voie coelioscopique
- Chirurgie de tumeurs neuroendocrines
- Chirurgie dermatologique
- Chirurgie des cordes vocales
- Chirurgie des malformations congénitales cardiaques et des vaisseaux supra cardiaques
- Chirurgie des muscles oculomoteurs (diplopie, strabisme)
- Chirurgie des nerfs périphériques

Annexes

- Chirurgie des plaies des voies biliaires en urgence
- Chirurgie des séquelles de brûlure
- Chirurgie des surrénales
- Chirurgie des syndromes d'apnée du sommeil (SAS)
- Chirurgie des tumeurs de la base du crâne, des mâchoires et du cou (dont angiome, dysplasie cutanée)
- Chirurgie des varices
- Chirurgie des vertiges
- Chirurgie du cancer de la voie biliaire - principale et accessoire
- Chirurgie du cristallin
- Chirurgie du glaucome
- Chirurgie du pied
- Chirurgie du pied diabétique
- Chirurgie du pneumothorax
- Chirurgie du rachis
- Chirurgie du rachis en urgence
- Chirurgie du rachis instrumentée et par technique mini-invasive
- Chirurgie du thymus
- Chirurgie endocrinienne
- Chirurgie esthétique maxillo-faciale et stomatologique
- Chirurgie et plastie de muscle oculomoteur
- Chirurgie et réparation des voies lacrymales
- Chirurgie in utero de hernie diaphragmatique
- Chirurgie orbitaire
- Chirurgie orthopédique des maladies osseuses constitutionnelles
- Chirurgie orthopédique du handicap
- Chirurgie orthopédique septique
- Chirurgie plastique et réparatrice de la paroi thoracique
- Chirurgie plastique et réparatrice de la trachée et des bronches
- Chirurgie plastique et réparatrice du sein
- Chirurgie prothétique du membre inférieur
- Chirurgie prothétique du membre supérieur
- Chirurgie rate coelioscopique
- Chirurgie rate robotique
- Chirurgie reconstructrice maxillo-faciale et stomatologique
- Chirurgie réfractive
- Chirurgie septique de la main
- Chirurgie vitréo-rétinienne
- Chocs électriques externes (CEE)
- Cimentoplastie
- Cinétique lactique d'effort
- Circulation extracorporelle (CEC) pour assistance circulatoire/respiratoire (ECMO)
- Circulation extracorporelle (CEC) pour assistance circulatoire/respiratoire (ECMO) pédiatrique
- Cœur artificiel (assistance cardiaque)
- Coloscanner (TDM)

A1. Nomenclatures

- Colposcopie / laser
- Complications immuno hématologiques chez le malade immunodéprimé
- Complications infectieuses chez le malade immunodéprimé
- Complications pulmonaires chez le malade immunodéprimé (pneumo-hématologie)
- Compression médullaire non traumatique
- Compression médullaire traumatique
- Confection d'orthèse du membre inférieur
- Confection d'un appareil de contention de la colonne vertébrale
- Conseil conjugal
- Consultation sommeil et travail
- Contrepulsion par ballon intraaortique (CPBIA)
- Correction des ambiguïtés sexuelles
- Cosmétologie dentaire (blanchiment, facettes)
- Courbe débit volume (CDV) effort
- Cystographie pédiatrique
- Dacryoscanner
- Défécographie
- Déficits immunitaires primitifs et secondaires
- Délabrement cutané-musculaire majeur
- Dérivation urinaire en urgence sans urétéroscopie (sonde double J en urgence)
- Dermato-allergologie
- Dermatologie buccale
- Dermatologie infectieuse, parasitaires et tropicale
- Dermatoses bulleuses
- Dermatoses inflammatoires (psoriasis, eczéma)
- Dermolipectomie
- Destruction de lésion cutanée avec laser (laserabrasion)
- Destruction tumorale sous échographie/TDM/IRM
- Diabète gestationnel
- Diagnostic anténatal
- Diagnostic de l'origine professionnelle ou environnementale d'une maladie
- Dialyse péritonéale
- Diététique du sportif
- Drainage de pneumothorax en urgence
- Drépanocytose
- Dysmorphie maxillo-faciale et stomatologique (hypertrophie, atrophie...)
- ECG de repos
- Echange plasmatique
- Echo-doppler artériel des membres
- Echo-doppler des troncs supra-aortiques (vaisseaux du cou)
- Echo-doppler ostéoarticulaire
- Echo-doppler transcrânien
- Echo-doppler vasculaire d'effort
- Echo-doppler veineux des membres

Annexes

- Echo-endoscopie biliaire
- Echo-endoscopie digestive avec ponction-biopsie
- Echo-endoscopie digestive sans ponction-biopsie
- Echo-endoscopie pulmonaire
- Echographie cardiaque de stress : échographie Dobutamine
- Echographie cardiaque d'effort
- Echographie cardiaque transoesophagienne (ETO)
- Echographie cardiaque trans-thoracique (ETT)
- Echographie de contraste
- Echographie des artères cervicocéphaliques (artères de la tête et du cou)
- Echographie endo-coronaire
- Echographie obstétricale 1er trimestre
- Echographie obstétricale 2d et 3ème trimestres
- Echographie oculaire et orbitaire
- Echographie pédiatrique
- Ecole de l'asthme
- Electro-convulsivo thérapie (ECT)
- Electroencéphalographie (EEG)
- Electromyographie (EMG)
- Embolisation dans le territoire abdomino-pelvien
- Embolisation dans le territoire thoracique
- Embolisation dans les territoires neuro-encéphalique et rachidiens
- Embolisation de fibrome
- Embolisation hépatique
- Endoscopie de l'appareil génital féminin (hystéroscopie)
- Endoscopie de l'utérus gravide
- Endoscopie des voies biliaires et du pancréas : cathétérisme rétrograde (extraction calcul, pose endoprothèse biliaire, sphinctérotomie, biopsie)
- Endoscopie des voies biliaires et du pancréas : endoscopie biliaire (Spy Glass)
- Endoscopie des voies lacrymales
- Endoscopie digestive basse (coloscopie, rectosigmoïdoscopie)
- Endoscopie digestive diagnostique et interventionnelle : mucosectomie
- Endoscopie digestive diagnostique et interventionnelle : pose d'endoprothèse du tube digestif
- Endoscopie digestive par vidéo capsule
- Enfant 0-3 ans
- Enfant 3-12 ans
- Entéro-IRM
- Entéroscopie du grêle
- Entraînement électro-systolique externe (EES)
- Epreuve d'effort

A1. Nomenclatures

- Epreuve d'effort cardio-pneumo-métabolique (VO2max)
- Epreuves fonctionnelles sur le larynx
- Ethno-psychiatrie
- Evaluation de la pénibilité d'une carrière professionnelle
- Evaluation des syndromes démentiels et troubles du comportement
- Evaluation du rapport bénéfice-risque du maintien dans l'emploi en cas de pathologie professionnelle ou de maladie aggravée par le travail
- Evaluation gériatrique standardisée
- Evaluation hémodynamique invasive
- Evaluation non invasive de la fibrose hépatique (Elastographie impulsionnelle à vibration contrôlée - Fibroscan)
- Eviscération, énucléation du globe oculaire
- Exploration du métabolisme phosphocalcique
- Exploration électrophysiologique endocavitaire : faisceau de His, de Kent
- Exploration fonctionnelle respiratoire d'exercice (EFX) avec mesure des échanges gazeux
- Exploration fonctionnelle respiratoire (EFR) de repos (test B2 mimétique)
- Explorations électrophysiologiques visuelles (Potentiels évoqués visuels PEV, électrorétinogramme ERG, électrooculogramme EOG)
- Femme enceinte drépanocytaire
- Fibroscopie broncho-pulmonaire (endoscopie bronchique)
- Fibroscopie broncho-pulmonaire (endoscopie bronchique) en urgence
- Fibroscopie (endoscopie) oto-rhino-laryngologique (ORL)
- Fibroscopie oeso-gastro-duodénale (FOGD) (endoscopie digestive haute)
- Fibroscopie oeso-gastro-duodénale (FOGD) (endoscopie digestive haute) en urgence
- FIV avec ICSI (Fécondation In Vitro avec Injection intra cytoplasmique de spermatozoïde)
- FIV (Féconcation In Vitro)
- Gamma-angiographie cardiaque, tomographie cavitaire (fonctions ventriculaires, bilan de rythmologie)
- Gastrectomie coelioscopique
- Gastrectomie robotique
- Greffe cartilagineuse
- Greffe cutanée en sandwich
- Greffe de cellules souches hématopoïétiques
- Greffe de cornée
- Greffe de culture de kératinocytes pour brûlure
- Greffe de membrane amniotique
- Greffe du visage

Annexes

- Greffe méniscale
- Greffon contre l'hôte (GVH)
- Grossesse et VIH
- Grossesses à risques (pathologiques)
- Groupe de parole
- Groupes et ateliers thérapeutiques
- Hémodialyse intermittente en urgence
- Hémodialyse intermittente hors urgence
- Hemofiltration / hémodiafiltration continue
- Hémoglobinopathies
- Hémopathies rares
- Hémophilie
- Hépatectomie avec radiofréquence per—opératoire
- Hépatectomie coelioscopique
- Hépatectomie hyperélargie (ex vivo, in vivo CEC, refroidissement)
- Hépatectomie robotique
- Hépatologie
- Holter cardiaque (Holter ECG)
- Holter tensionnel (MAPA)
- Hypnose
- Hypothermie induite
- Hystérogaphie
- Imagerie pédiatrique avec sédation
- Imagerie pédiatrique sans sédation
- Imagerie vasculaire diagnostique et interventionnelle : artériographie
- Impédancemétrie
- Implantation d'un défibrillateur cardiaque
- Implantation d'un stimulateur cardiaque : pace maker
- Implantologie, chirurgie préimplantaire
- Implants cochléaires
- Induction de leucémies aigües
- Infection par le VIH
- Infiltration articulaire écho-guidée
- Infiltration articulaire radio-guidée
- Infiltration du rachis cervical
- Infiltration du rachis thoraco-lombaire
- Injection de toxine botulique dans le blépharospasme
- Injection de toxine botulique dans les muscles oculomoteurs
- Injection intra-articulaire de produit de contraste
- Injection intravitréenne (IVT)
- Injection périurale de sang autologue (blood patch)
- Interruption volontaire de grossesse (IVG) chirurgicale
- Interruption volontaire de grossesse (IVG) médicale
- IRM bariatrique (grand obèse)
- IRM cardiaque
- IRM corps entier
- IRM fœtale
- IRM pédiatrique

A1. Nomenclatures

- Isocinétisme
- Isolement de secteur (cohorting)
- Laboratoire du sommeil (Polysomnographie)
- Laser endoveineux
- Lavage articulaire
- Lavement baryté pédiatrique
- Lipoaspiration
- Lissage cutané (Lifting)
- Lithotritie biliaire
- Lithotritie extracorporelle rénale
- Lymphoscintigraphie
- Maladie de la thyroïde
- Maladie de l'hypophyse
- Maladie des surrénales
- Maladie du métabolisme (syndrome métabolique)
- Maladies virales chroniques (VHC, HPV)
- Manométrie grêlique
- Manométrie oesophagienne
- Manométrie rectale
- Médecine aéronautique
- Médecine d'altitude (médecine de montagne)
- Mesure de force musculaire locale
- Mesure de pression des loges musculaires (syndrome des loges)
- Mesure des plis cutanés
- Mucoviscidose
- Mutilations sexuelles (chirurgie réparatrice de l'excision)
- Myringoplastie et tympanoplastie
- Nécrolyse épidermique (syndromes de Lyell et Stevens-Johnson)
- Nécrose secondaire au purpura fulminans
- Neurochirurgie de la douleur
- Neurochirurgie de la maladie de Parkinson
- Neurochirurgie de l'épilepsie
- Neurochirurgie des Troubles Obsessionnels Compulsifs (TOC)
- Neurochirurgie éveillée avec mapping cortical
- Neurochirurgie vasculaire (avec compétences neurochirurgicales et endovasculaires)
- Neurogériatrie
- Neuro-imagerie fonctionnelle, spectroscopie, tractographie
- Neuro-oncologie (avec accès à RCP et traitement multimodal)
- Neuro-ophtalmologie (affection oculaire d'origine neurologique)
- Neuro-orthopédie
- Neuro-réanimation (monitorage multi-modal)
- Neuro-urologie
- Nucléotomie percutanée
- Occlusodontie
- Odontologie chez le patient avec trouble de la coagulation, hémophilie

Annexes

- Oncogériatrie
- Oncologie (cancérologie) dermatologique
- Oncologie (cancérologie) digestive et viscérale
- Oncologie (cancérologie) gynécologique
- Oncologie (cancérologie) pneumologique
- Oncologie (cancérologie) sénologique
- Opérations pour transsexualisme
- Ophtalmologie en urgence (hors unité d'accueil des urgences ophtalmologiques)
- Ostéodensitométrie (densitométrie osseuse)
- Ostéopathies néoplasiques
- Oto-rhino-laryngologie en urgence (hors unité d'accueil des urgences ORL)
- Pachymétrie
- Parodontologie (greffe et levée de sinus)
- Pathologie des glandes salivaires
- Pathologie des ongles (onychologie)
- Pathologie du cuir chevelu
- Pathologie infectieuse maxillo-faciale et bucco-dentaire
- Pathologie liée à la grossesse et au péripartum
- Pathologie liée à l'alcool
- Pathologie liée à l'obésité
- Pathologie limite
- Pathologie neuro-dégénérative
- Pathologie vulvaire
- PDSES nuit profonde
- Pelvipérinéologie : incontinence urinaire
- Pelvipérinéologie : prolapsus génital, rectal, vésical
- Petite chirurgie en urgence
- Phlébectomie
- pHmétrie
- Pied diabétique
- Plaies chroniques et pansements complexes
- Plastie de la vulve et du périnée
- Plastie pénienne
- Pneumopathies interstitielles (infiltrantes)
- Podologie
- Ponction, biopsie et prélèvement sur le fœtus et l'utérus gravide
- Ponction biopsie hépatique (PBH) transcutanée
- Ponction biopsie hépatique (PBH) transjugulaire
- Ponction biopsie mammaire (sein) : macrobiopsie / microbiopsie
- Ponction biopsie rénale (PBR) transcutanée
- Ponction biopsie rénale (PBR) transjugulaire
- Ponction de ganglion lymphatique
- Ponction et biopsie de moelle osseuse (PBM)
- Ponction et biopsie d'un os et d'une articulation de membre
- Pontage coronarien
- Pontage des membres

A1. Nomenclatures

- Pontage supra-aortique
- Pose de cathéter central par voie périphérique
- Pose de cathéter de Canaud
- Pose de cathéter péritonéal pour dialyse
- Pose de chambre implantable (CIP) percutanée
- Pose de filtre cave
- Pose de système diffuseur implantable pour insulinothérapie intrapéritonéale
- Pose d'implant de l'oreille moyenne
- Pose TIPS (shunt intrahépatique porto-systémique par voie transjugulaire)
- Pose TIPS (shunt intrahépatique porto-systémique par voie transjugulaire) en urgence
- Potentiels évoqués auditifs [PEA] et vestibulaires
- Potentiels évoqués auditifs [PEA] et vestibulaires sous anesthésie générale
- Potentiels évoqués somesthésiques cérébraux [PESc]
- Potentiels évoqués visuels [PEV]
- Précarité, permanence d'accès aux soins de santé (PASS)
- Prélèvement de greffon cardiaque
- Prélèvement d'organe cœur arrêté
- Prélèvement multi organes (PMO)
- Prise en charge de l'obésité : ballon intra-gastrique
- Prise en charge des toxicomanes
- Prise en charge des uvéites
- Prise en charge des ventilés chroniques
- Prise en charge du kératocone
- Proctologie : traitement chirurgical
- Proctologie : traitement instrumental
- Prothèse pénienne
- Prothèse urètre
- Prothèses dentaires
- Psychodrame
- Psychogériatrie
- Psychologie du sportif
- Psychothérapie dynamique (psychanalyse)
- Psychotraumatisme / victimologie
- PUVAthérapie
- Radiochirurgie stéréotaxique
- Radiologie dentaire : cone beam
- Réalisation dérivation porto-cave chirurgicale en urgence
- Réalisation, désobstruction et ablation de fistules artério-veineuses
- Reconstruction artérielle des membres
- Rééducation basse vision
- Rééducation orthoptique
- Réhabilitation respiratoire
- Ré-implantation de doigts
- Ré-implantation de main
- Ré-implantation du membre inférieur

Annexes

- Ré-implantation du membre supérieur
- Ré-implantation urètre
- Remédiation cognitive
- Réparation de fente orofaciale (palatine)
- Réparation de perte de substance par lambeau libre, avec anastomoses vasculaires
- Revascularisation des artères rénales et/ou viscérales (chirurgie ou stent)
- Revascularisation des troncs supra-aortiques, artère sous-clavière, artère vertébrale
- Saccoradiculographie
- Scanner dentaire (TDM)
- Scanner (TDM) bariatrique (grand obèse)
- Scanner (TDM) cardiaque, coroscanner
- Scintigraphie au DMSA
- Scintigraphie au MIBG
- Scintigraphie au 18F-choline (suivi cancer de prostate)
- Scintigraphie au 18F-DOPA (explorations tumeur endocrine)
- Scintigraphie au 18F-FDG
- Scintigraphie aux hématies marquées (recherche de saignement)
- Scintigraphie de la neurotransmission dopaminergique (Dat-scan)
- Scintigraphie de perfusion à l'ECD (bilan de démence)
- Scintigraphie de perfusion avec test au Captopril (bilan HTA rénovasculaire), au Lasilix (bilan des obstacles des voies excrétrices urinaires)
- Scintigraphie des récepteurs à la somatostatine (Octreoscan)
- Scintigraphie myocardique de perfusion (gated SPECT, stress/repos), score calcique
- Scintigraphie parathyroïdienne
- Scintigraphie pulmonaire de ventilation perfusion (tomographie, diagnostic des embolies pulmonaires)
- Scintigraphie SPECT/CT
- Scintigraphie thyroïdienne
- Scolarisation sur site
- Sénologie (pathologie du sein)
- Sialographie
- Soins dentaires conservateurs et endodontie
- Soins odontologiques sous anesthésie générale (AG)
- Soins odontologiques sous sédation vigile (MEOPA)
- Spectroscopie par résonance magnétique (SRM) cérébrale
- Suicidologie
- Syndrome transfuseur-transfusé
- Synoviorthèses
- Tabacologie
- Table bloc opératoire bariatrique (obèse > 250 kg)

A1. Nomenclatures

- Téléconsultation
- Télérâne
- Test à la métacholine
- Test de fatigabilité local
- Test d'effort sur ergocycle
- Test d'effort sur ergocycle à bras
- Test d'effort sur ergorameur
- Test d'effort sur tapis roulant
- Test d'hyperventilation isocapnique
- Test d'inclinaison (tilt test)
- Test en hypoxie
- Tests allergologiques cutanés
- Tests allergologiques de provocation
- Thérapie cognitivo-comportementale (TCC)
- Thérapie familiale
- Thoracoscopie
- Thrombo-endarterectomie pulmonaire
- Thrombo-endarterectomie supra-aortique
- Thrombolyse accident vasculaire cérébral (AVC)
- Tomographie en cohérence optique (OCT)
- Tomographie par émission de positons (TEP) (PETscan)
- Tomographie par scintigraphie
- Topographie cornéenne
- Traitement au laser des affections rétinienues
- Traitement au laser du glaucome
- Traitement des MICI (maladies inflammatoires chroniques de l'intestin) par voie coelioscopique
- Traitement interventionnel des syndromes caves supérieurs
- Traitement odontologique de l'apnée du sommeil
- Transit oeso-gastro-duodéal (TOGD) pédiatrique
- Transplantation cardiaque (greffe)
- Transplantation cardio-pulmonaire (greffe)
- Transplantation hépatique (greffe)
- Transplantation intestin grêle (greffe)
- Transplantation pancréatique (greffe)
- Transplantation pulmonaire (greffe)
- Transplantation rénale (greffe)
- Traumatologie maxillo-faciale et bucco-dentaire
- Troubles anxieux et troubles obsessionnels compulsifs (TOC)
- Troubles bipolaires
- Troubles de la personnalité
- Troubles de l'apprentissage
- Troubles de l'hémostase et de la coagulation constitutionnels et acquis
- Troubles des comportements alimentaires (TCA)
- Troubles envahissants du développement (TED) : autisme, hyperactivité
- Troubles liés à l'orientation sexuelle

Annexes

- Troubles psychotiques
- Tumeur base du crâne (techniques classiques et endoscopie)
- Urgence neurochirurgicale (bloc neurochirurgical, SSPI, TDM, IRM, artériographie disponible 24/7)
- Urgences dermatologiques
- Urgences endocrinologiques
- Urgences gériatriques
- Urgences hématologiques
- Urgences maxillo-faciales et stomatologiques
- Urgences odontologiques (dentaires)
- Vaccination : fièvre jaune
- Vaccination : rage
- Ventilation en poumons séparés

A1. Nomenclatures

- Ventilation non invasive (VNI)
- Ventilation non invasive (VNI) : pression positive continue (CPAP)
- Ventilation par oscillations à haute fréquence (HFO)
- Ventilation percussive à haute fréquence (HFPV)
- Vertébroplastie
- Visite à domicile (VAD) psychiatrie
- Visite à domicile (VAD) psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (pédopsychiatrie)

A1.5 Nomenclature des filières

Cette liste est non limitative, les utilisateurs référents des établissements peuvent demander la création d'un type de filière au gestionnaire du ROR.

- AVC
- Brûlé
- Filière adolescent
- Polytraumatisé
- Syndrome coronaire aigu
- Urgences cancérologie

A1.6 Nomenclature des moyens logistiques

- Autre lot de renfort
- Autre véhicule
- Equipement de protection individuel bio
- Equipement de protection individuel chimique
- Lot de radio communication tactique autre
- Lot de radio communication tactique PSM
- Lot PSM niveau 1
- Lot PSM niveau 2
- Module de transport étanche de patient à risque bio
- Module transportable de décontamination
- Planche à masser
- Tente PMA et matériel de servitude
- UMH, ambulance réanimation (véhicules de réserve compris)
- UMH avion
- UMH hélicoptère
- UMH, véhicule léger (véhicule de réserve compris)
- Véhicule de liaison
- Véhicule de régulation PC
- Véhicule logistique

A1.7 Nomenclature de la patientèle

- Moins de 28 jours
- De 28j à 2 ans
- De 2 à 15 ans
- Plus de 15 ans

A1.8 Nomenclature des niveaux d'autorisation de maternité

- Maternité de niveau 1
- Maternité de niveau 2a
- Maternité de niveau 2b
- Maternité de niveau 3